J. Beaudry Ptre

NOTICE

SUR LES MISSIONS

DU

DIOCESE DE QUEBEC,

[illegible] L'AS[illegible]

[illegible] LA FOI.

[illegible]



QUEBEC.

[illegible]

[illegible]

[illegible] DES [illegible]

NOTICE

SUR LES MISSIONS

DU

DIOCESE DE QUEBEC,

QUI SONT SECOURUES PAR L'ASSOCIATION DE LA

PROPAGATION DE LA FOI.

JANVIER, 1839. No. I.



QUÉBEC:

DE L'IMPRIMERIE DE FRÉCHETTE & CIE.,

IMPRIMEURS ET LIBRAIRES, N°. 8, RUE LAMONTAGNE.

AVEC APPROBATION DES SUPÉRIEURS.

AVANT-PROPOS.

L'ASSOCIATION de la *Propagation de la Foi* établie dans le diocèse de Québec, en vertu d'un Bref de Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI, en date du 28 février 1836, a pour but par ses prières et ses aumônes, de répandre les lumières de l'évangile parmi les nations sauvages qui habitent le Canada. Elle n'oublie pas non plus, dans l'exercice de sa charité, ceux de nos frères catholiques qui sont dispersés dans les nouveaux établissemens du pays, et qui se trouvent exposés à oublier ou à perdre leur religion, par l'éloignement où ils sont de prêtres qui leur en rappellent les principes ainsi que les devoirs.

Les sommes allouées par le conseil de l'Association pour les missions qui sont l'objet de sa sollicitude sont employées, 1o. A procurer, en tout ou en partie, aux missionnaires la vie, le vêtement et le logement, et à subvenir aux dépenses que nécessitent les voyages qu'ils sont tenus de faire, pour remplir les obligations de leur ministère.

2o. A la construction et à l'entretien des chapelles qu'il faut aussi fournir d'ornemens, de vases sacrés et des autres objets nécessaires au culte.

3o. A l'établissement d'écoles pour l'instruction des enfans, et à les pourvoir des livres nécessaires.

4o. A l'impression de catéchismes et de petits livres de prières, pour les nations sauvages, et à la diffusion de catéchismes en langue française et en langue anglaise, ainsi que de quelques autres livres de religion et de controverse, parmi nos frères catholiques des townships et autres lieux qui sont privés de la résidence de prêtres.

5o. A mettre les missionnaires en état de faire quelques petits présens à ceux qu'ils sont chargés d'évangéliser, surtout aux sauvages, tels que croix, médailles, chapelets, images, etc.

Nous publions aujourd'hui une Notice sur chacune des missions qui sont ainsi secourues par l'Association. Cette Notice sera lue avec intérêt par tous ceux qui contribuent à la bonne œuvre, ou qui désireraient y contribuer à l'avenir. Pour leur satisfaction, nous avons dessein de publier

chaque année les détails que nous recevrons sur l'état des missions qui se font chez les sauvages. Les missions de l'intérieur du diocèse n'offrant pas le même intérêt, nous n'en parlerons désormais que lorsqu'il s'y passera quelque chose de bien remarquable et de plus particulièrement propre à édifier les lecteurs.

La présente Notice aussi bien que celles que nous publierons par la suite sur les missions qui ont part aux bienfaits de l'Association, seront données gratuitement aux chefs ou collecteurs de dizaines qui en auront la propriété, et qui seront tenus d'en donner communication à leurs neuf autres co-associés.

Cette publication se fait sous l'inspection du conseil de l'Association, et avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique.



Mission de la Riviere-rouge.

La mission de la *Rivière-rouge* comprend cette partie de l'Amérique britannique qu'on appelle le *Territoire du Nord-ouest*, c'est-à-dire, l'immense étendue de terre qui est arrosée par les lacs et rivières dont les eaux se déchargent dans la Baie James et la Baie d'Hudson. En vertu d'un acte du Parlement Impérial l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson a le droit exclusif de faire le commerce sur ce territoire.

Deux missionnaires, Messieurs *Provencher* et *Dumoulin* y furent envoyés en 1818, et s'établirent, le premier à la *Fourche*, sur la rive droite de la Rivière-rouge, à-peu-près vis-à-vis l'endroit où cette rivière reçoit dans son sein les eaux de la rivière Assiniboine ; l'autre à 20 lieues plus au sud, à l'endroit appelé *Pembina*. Ces deux postes étaient établis par un assez bon nombre de canadiens qui avaient été autrefois au service de la ci-devant Compagnie du Nord-ouest (réunie depuis 1821 à celle de la Baie d'Hudson), et qui ayant épousé des sauvagesses, s'étaient fixés dans le pays. Jusqu'à l'arrivée des missionnaires, ces deux peuplades étaient totalement privées de secours religieux ; à peine leur restait-il une ombre de foi. Aussi le vice y avait-il poussé de profondes racines.

Toutefois les missionnaires furent bien reçus, et en peu de temps ils recueillirent des fruits consolans de leurs efforts pour ramener au bercail ces brebis égarées. En 1822, le baptême avait été administré à 300 personnes tant enfans qu'adultes ; 120 mariages avaient été célébrés ou réhabilités ; 150 personnes avaient été admises à la première communion. Depuis cette époque la ferveur s'est bien soutenue dans cette petite chrétienté, qui promet de devenir un jour plus importante, en s'incorporant les nations infidèles qui l'avoisinent.

La mission est gouvernée par Monseigneur Joseph Norbert Provencher, qui fut sacré évêque le 12 mai 1822, sous le titre de Juliopolis. Ce prélat a avec lui trois prêtres, dont l'un partage sa résidence à la Fourche ; le second réside à la ***Prairie du Cheval-blanc***, * sur la rive gauche de la rivière Assiniboine, à environ six lieues de son embouchure ; le troisième à la ***Prairie de Fournier***, sur la même rivière, à quatre lieues de distance de la Prairie du Cheval-blanc. Ce dernier poste n'set composé que de sauvages qui sont ou déjà chrétiens ou en voie de l'être.

Il y a à la Fourche une belle église en pierre, sous l'invocation de ***St. Boniface***. Elle fut commencée en 1832 ; mais l'extérieur n'a pu être achevé que cette année. Cet édifice qui à 100 pieds de long sur 45 de large avec des tours et des chapelles latérales, a été bâti, aussi bien qu'une

---

* Ce poste est habité par les anciens colons du poste de Pembina qui fut abandonné en 1824, lorsqu'il fut constaté qu'il faisait partie du territoire des Etats-Unis.

maison assez commode qui sert de logement à l'évêque et à son collaborateur, au moyen des souscriptions recueillies en Canada, et des secours que l'Association de la Propagation de la Foi établie à Lyon a fait passer ces années dernières à l'évêque de Juliopolis. Les habitans de l'endroit, malgré leur pauvreté, se sont montrés zélés à en fournir et préparer les matériaux. La Compagnie de la Baie d'Hudson qui a donné tant de preuve de sa libéralité envers les missionnaires, à voulu contribuer à cette œuvre pour la somme de £200 stg.

Une chapelle en bois a été bâtie à la Prairie du Cheval-blanc. Elle a assez belle apparence en dehors ; mais elle est déplorablement pauvre en dedans. Le manque de moyens a empêché jusqu'à présent d'y mettre la dernière main. Cette chapelle est sous l'invocation de *St. François-Xavier.*

La mission de *St. Paul*, établie pour les sauvages à la Prairie de Fournier, possède une assez jolie chapelle à deux étages, dont le premier est employé pour les catéchismes et l'école, et le second pour la célébration des saints offices. Elle a été bâtie, comme l'église de St. Boniface, à l'aide des souscriptions faites en Canada, des secours accordés par l'Association de Lyon, et surtout par l'industrie du missionnaire, *Mr. Belcourt*, qui étant un habile travailleur a pu diriger lui-même l'ouvrage et en faire une partie. Les sauvages sont très-attachés à leur chapelle. C'est un moment heureux pour eux que celui où, revenant de leurs chasses, ils commencent à l'apercevoir ; les enfans sautent et dansent, en

signe de joie, autour de leurs parens, lorsqu'ils découvrent dans le lointain le clocher qui surmonte cet édifice. Un vieux néophyte disait qu'il n'avait jamais éprouvé de sensation plus agréable que celle qu'il ressentait en jetant les yeux sur la chapelle, le matin, lorsqu'il sortait de sa cabane.

La population catholique de la Fourche est d'environ 1600 ames, et celle de la Prairie du Cheval-blanc de 700. Une partie de cette population est composée de *métis* ou *bois-brûlés.* On appelle ainsi ceux qui sont nés du mariage d'un blanc avec une sauvagesse.

Il existe deux écoles élémentaires à la Fourche, une pour les garçons, qui est ordinairement tenue par le prêtre qui réside avec l'évêque ; l'autre, de filles, tenue par une Dlle. Nôlin, fille d'un ancien bourgeois ou agent de la Compagnie du Nord-ouest, laquelle a reçu son éducation chez les Dames de la Congrégation de Montréal. La mission de la Prairie du Cheval-blanc possédait aussi une école, mais elle en est privée depuis un an, faute de maître.

Le territoire du Nord-ouest est habité par un grand nombre de tribus sauvages, dont les plus populeuses sont celles des *Sauteurs* ou *Sauteux* (dans leur langue *Odjiboweke*) et des *Cris* (*Kinistinōk*), qui sont en même temps les plus rapprochés du centre de la mission. Les *Mackegons*, moins nombreux, habitent le pays qui est situé entre le lac Winipeg et la Baie d'Hudson. Les *Assiniboines* (*Assinipwān*) sont un détachement des *Sioux* (*Pwān*), qui ayant eu

querelle, à propos de femmes, avec le reste de la nation, ont été obligés de s'en séparer et de se refugier dans les rochers (*assin*) du Lac des Bois, qu'ils ont ensuite quittés pour aller s'établir sur les bords de la rivière qui porte leur nom, et qui, comme nous l'avons dit plus haut, se décharge dans la Rivière-rouge. Les Assiniboines sont alliés des Sauteux, tandis que leurs parens, les Sioux, en sont les ennemis jurés. Près des montagnes de Roches l'on rencontre une foule de petites tribus sauvages, toutes ennemies des Sauteux, connues sous le nom de ***Mandals, Gros-ventres, Pieds-noirs, Puans, Serpens, Gens-du-sang, Castors, &c.***

Ce n'est que depuis sept ans qu'on a pu s'occuper de réunir les sauvages en village et de les instruire. Le missionnaire, Mr. Belcourt, qui fut chargé de ce soin par l'évêque de Juliopolis, ne put rien faire auprès d'eux qui mérite considération, qu'après s'être mis bien au fait de leur langue ; après quoi il commença à parler de religion, surtout avec les vieillards qui ont une grande autorité chez les nations sauvages. Auparavant il n'avait eu avec les sauvages que quelques conversations particulières, à la suite desquelles il avait obtenu la permission de baptiser quelques enfans. Les premières controverses publiques qu'il eut avec les vieillards en présence de la nation des Sauteux, furent suivies de l'effet auquel il s'était attendu, celui d'exciter un vif intérêt pour ou contre la doctrine qu'il leur prêchait. Les jeunes gens en général parurent favorables au missionnaire ; mais il n'en fut pas ainsi des vieillards qui se montrèrent tellement

hostiles à son égard, qu'ils convoquèrent une assemblée ou *fumerie* pour aviser à quelques moyens de l'éloigner. La divine providence qui tient en ses mains les cœurs et les fait mouvoir à son gré, inspira aux jeunes gens un courage qui les fit résister victorieusement à ces aveugles vieillards : il fut décidé que l'*homme de la prière* ne serait pas molesté.

En effet, depuis ce temps-là Mr. Belcourt a pu baptiser les enfans avec plus de liberté. Peu-à-peu les préjugés se sont dissipés : ces pauvres infidèles se sont rendus en assez grand nombre aux instructions qui se font régulièrement deux fois par jour tout le long de l'année, et se sont fait inscrire au nombre des catéchumènes. Cette année le nombre des chrétiens ou néophytes se monte à 300, celui des catéchumènes à environ 150. Ceux-ci ne sont admis au baptême qu'après deux ans d'épreuve ; puis on ne les admet ensuite à la sainte communion qu'après les avoir encore éprouvés pendant une année, afin de s'assurer, autant que possible, de la solidité de leurs dispositions. Une vingtaine seulement ont été admis jusqu'à présent à la sainte table, et ils s'en approchent avec une foi et une piété capables de confondre ceux qui sont nés et qui ont été élevés dans le sein de l'église. Ils ont une dévotion toute particulière envers le St. Sacrement, en présence duquel ils ne paraissent jamais qu'avec le plus grand recueillement. Ils ont aussi une grande confiance dans la protection de la Ste. Vierge : tous les jours ils récitent le chapelet qu'ils sont dans l'habitude de porter dans leur cou, en signe de leur

consécration au service de cette bonne mère. Ils ont appris à chanter plusieurs cantiques que le missionnaire a composés en leur langue, et ils s'en acquittent à merveille. Plusieurs lisent passablement, et ont même déjà commencé à écrire. Ils ont une école tenue par une Delle. Nôlin, sœur de celle qui remplit la même fonction à la Fourche, et qui a reçu d'elle son éducation.

Un fait bien merveilleux a décidé plusieurs infidèles obstinés à devenir chrétiens. Un vieillard de 70 ans, nommé ***Katatākkōti-nimangan***, différait toujours sa conversion, quoiqu'il fût convaincu des vérités du christianisme. Un jour qu'il partait pour le Lac-rouge, à environ 8 ou 10 jours de marche du village, il vint dire adieu au missionnaire. Celui-ci lui fit quelques reproches de ce qu'il différait toujours de se déclarer chrétien, et lui observa que sa résistance l'exposait à devenir tôt ou tard victime de la colère de Dieu. Nonobstant ces avis, il se mit en route, promettant bien de se faire instruire aussitôt qu'il serait de retour de son voyage. Rendu à la distance de 4 jours de marche du village, il fut frappé d'apoplexie. Ses enfans qui l'accompagnaient lui administrèrent des remèdes qui le ramenèrent à la connaissance, et allèrent ensuite chercher quelques vieillards qu'ils pensaient plus entendus qu'eux en médecine, dans l'espérance qu'ils guériraient leur père. Mais la paralysie s'étant déjà fixée dans le côté gauche du malade, tout fut inutile. Alors celui-ci se fit ramener au village par ses enfans, afin de se faire baptiser, malgré l'opposition des vieillards qui firent tous leurs efforts pour l'en dissuader, lui disant que

le baptême ne pouvait que hâter sa mort, comme cela était souvent arrivé, ajoutaient-ils, à l'égard de plusieurs enfans malades qui étaient morts peu de temps après l'avoir reçu. Aussitôt après son arrivée au village, il fait prier Mr. Belcourt de se rendre auprès de lui, et lui demande le baptême. Celui-ci lui refusa d'abord cette faveur, afin d'augmenter son désir et de lui faire exprimer ses motifs ; puis il promit enfin de la lui accorder après six semaines d'instruction. Pendant cet espace de temps, le missionnaire le visita très-souvent dans la loge où il était étendu, et eut occasion de voir combien cette attaque de paralysie était grave, puisque plusieurs fois des tisons allumés roulèrent du foyer près de son pied, sans qu'il éprouva la moindre sensation. La cérémonie de son baptême fut fixée au second dimanche après Pâque. Ce jour arrivé, le malade fut transporté dans la chapelle où on l'étendit sur une peau de buffle. Mr. Belcourt célébra la sainte messe, pendant laquelle il fit aux sauvages assemblés une instruction sur la foi, sur la nécessité du baptême et la confiance en Dieu. Après la messe il mit le comble au vœu du vieillard en lui administrant le sacrement de la régénération. Pendant la cérémonie on remarquait une pâleur extrême sur la figure du malade, et il était aisé de s'apercevoir qu'il éprouvait une douleur bien sensible. Le prêtre n'y fit cependant aucune attention, ne s'attendant à rien d'extraordinaire en faveur d'un homme qui avait résisté pendant si long-temps aux inspirations de la grâce. De retour dans sa loge, le nouveau chrétien déclara à sa femme que pendant son baptême, il avait éprouvé une sen-

sation semblable à celle que lui aurait fait ressentir un glaçon qu'on aurait appliqué sur ses veines ; puis, en racontant ce qu'il venait d'éprouver, il remuait les doigts de la main et du pied gauche, qui auparavant étaient totalement paralysés. En apercevant ceci sa femme jette des cris d'admiration. A ses cris les voisins arrivent en foule et voient le vieillard remuer sa jambe malade et la plier. Le lendemain le paralytique se lève avec des transports de joie, se voyant capable de marcher, après avoir été si long-temps sans pouvoir remuer. Ses enfans se hâtent d'aller trouver le missionnaire pour lui faire part de cette heureuse nouvelle, et sont bientôt suivis du père qui vient inviter le prêtre à rendre grâce à Dieu avec lui du prodige opéré en sa faveur. Les infidèles qui avaient été témoins de cette guérison inattendue s'empressèrent de présenter leurs enfans pour les faire baptiser, et de se faire inscrire eux-mêmes au nombre des catéchumènes ; plusieurs même demandèrent à se confesser. Tel fut un des moyens dont Dieu se servit pour éclairer ces pauvres sauvages, et les attirer à la connaissance des vérités éternelles.

Il serait à souhaiter que le nombre des ouvriers évangéliques fût plus considérable ; car il y a tout lieu d'espérer que la foi se répandrait rapidement chez cette foule de tribus infidèles qui peuplent le territoire du Nord-ouest. Plusieurs ayant entendu parler de la doctrine prêchée par le prêtre aux sauvages réunis à la Prairie de Fournier, sont venus d'une distance de 10, 20, 30 jours de marche, et même un de deux mois, pour

entendre prêcher cette doctrine de leurs propres oreilles, et ont promis au missionnaire de venir s'établir auprès de lui, afin de se faire instruire. Plusieurs ont déjà rempli leur promesse. Que de fruits ne pourrait-on pas attendre des visites que feraient des prêtres zélés chez ces pauvres infidèles qui ne peuvent pas, comme ceux dont nous venons de parler, courir au-devant de la lumière, mais qui la recevraient avec plaisir, si elle leur était portée ! C'est aux ames pieuses qui ont à cœur la gloire de Dieu et le salut de leurs frères, d'offrir au ciel leurs ferventes prières pour que le Seigneur daigne envoyer des ouvriers dans sa vigne, et inspirer aux personnes que la divine providenee a placées dans l'aisance, la volonté de contribuer par leurs aumônes à une si excellente œuvre.

Les sauvages qui sont réunis en village à la Prairie de Fournier sont très-attachés à leur missionnaire. Ce n'est qu'avec peine qu'ils l'ont vu partir, le printemps dernier, pour venir en Canada, bien qu'ils eussent l'espoir de le revoir l'été prochain. Au moment où Mr. Belcourt allait les quitter, ils vinrent lui faire leurs adieux ; et un des vieillards, après lui avoir exprimé au nom de tous la douleur que leur causait son départ, lui adressa ces paroles aussi belles que simples, qui prouvent leur reconnaissance pour le digne prêtre qui les a instruits des vérités du salut, et pour les associés de la Propagation de la Foi dont la charité leur procure un si grand bienfait (*) :—

(*) Mr. Belcourt leur avait appris qu'une association avait été formée dans le diocèse pour la propagation de la foi chez les infidèles.

" Notre père, tu vas nous quitter, et nous " avons sujet d'espérer que nous te reverrons " Nous savons bien qu'il est juste le désir que tu " as de revoir tes parens, tes amis, tes villes, ton " pays.—Nous trouverons bien long le temps de " ton absence ; cependant un hiver est bientôt " passé. Avant que tu nous quittes, nous avons " cru qu'il était de notre devoir de nous assem- " bler et de te dire ce que nous pensons. Nous " ne te dirons que ce peu de mots : Nous avions " vécu d'une vie très-méchante, et nous connais- " sons aujourd'hui vers quel malheur nous allions. " Nous avions devant les yeux un nuage épais, " tu l'as ôté, nous voyons le soleil.—Nous étions " aveugles, tu nous as rendu la vue.—Nous n'ou- " blierons jamais ce que tu as fait et souffert " pour nous.—Vas donc, vas dire aux *priants*, " à ces bons *priants* qui nous prennent en pitié, " qui prient pour nous sans nous connaître, et " qui nous envoient des prêtres, vas leur dire " que des sauvages savent aussi se souvenir d'un " bienfait ; vas leur dire qu'on prie aussi pour eux, " dans le désir où l'on est de les connaître un " jour là-haut dans la demeure de notre commun " père. Pars, mais reviens instruire ceux que tu " as baptisés ; ne nous laisse pas pour toujours " dans l'affliction ; pars, et en attendant, sou- " viens-toi que nous comptons les jours."

En prononçant ce discours l'orateur et tous les autres sauvages fondaient en larmes. Il n'est pas besoin d'ajouter que celles du missionnaire coulèrent abondamment en recevant un témoignage si touchant de l'attachement de ceux qu'il avait eu le bonheur de faire chrétiens.

Nous croyons à propos de donner ici quelques renseignemens sur les notions qu'ont ces peuples infidèles de la divinité, sur leur culte, leurs usages, leurs moyens de vivre, enfin sur le pays qu'ils habitent. Le prêtre qui a fourni ces renseignemens n'a eu guères de rapports qu'avec les Sauteux, mais il a lieu de croire que ce qu'il dit de cette nation peut à-peu-près se dire des autres nations qui habitent le même territoire.

Les Sauteux croient tous à un *grand esprit*, maître de tous les autres, et à un grand nombre d'esprits de second ordre, dont les uns sont bons et les autres mauvais, comme les hommes. Ils croient aussi que les hommes et mêmes les bêtes possèdent quelqu'un de ces esprits, et ils en font ainsi des êtres composés de deux natures. Ils invoquent un esprit particulier dans le temps de la maladie et lors de leur départ pour la chasse. Ils ont une vénération particulière pour l'ours blanc et pour le *Kinin*, espèce d'aigle qui s'élève le plus haut dans les airs, et des plumes duquel se parent les guerriers à la suite de leurs victoires. Leurs prières sont des espèces de harangues qu'un vieillard adresse à la divinité au nom de tous les autres.

Mr. Belcourt fut étonné d'entendre un vieillard parler de la métempsycose. Celui-ci prétendait qu'après sa première existence, étant mort enfant, son ame avait passé dans le corps d'un chien fameux à la chasse et d'un odorat sans pareil, de là dans le corps d'un fille qui faisait l'admiration de tout le monde; puis enfin dans le corps de *Kiskkākon* (c'était le nom du vieillard). Il paraît qu'il n'avait rien gagné à subir une qua-

trième métamorphose, parce qu'il n'était plus comme dans la troisième un sujet d'admiration pour tout le monde, au moins pour sa nation qui se montrait tout-à-fait incrédule sur ce qu'il débitait des différentes phases par lesquelles il prétendait avoir passé.

Les Sauteux témoignent un grand respect pour les morts, qu'ils enterrent toujours avec beaucoup de soin. Souvent ils déposent à côté du défunt, lorsqu'ils le livrent à la terre, le fusil, le couteau et la micoine, dont il faisait usage de son vivant, afin qu'il puisse s'en servir dans l'autre monde. Les jeunes gens, aussitôt que la neige a disparu de dessus la terre, vont ordinairement porter des vivres sur les fosses qui renferment les os de leurs parens, de crainte que ceux-ci ne souffrent de la faim dans le séjour qu'ils habitent. Cette cérémonie est accompagnée d'une prière, en forme de harangue, pour rendre la divinité favorable aux défunts. On voit par-là qu'il existe chez ces infidèles une idée de la vie future.

Les moyens de conserver ou de prolonger la vie étant ce qui les occupe par-dessus toute chose, la médecine joue un très-grand rôle chez eux. Ils y joignent une foule de superstitions qui contribuent à rendre leur conversion difficile. Tous les ans, lorsque la végétation a repris vigueur, et que les feuilles du tremble sont de la grandeur de l'ongle, tous les Sauteux s'assemblent en grand nombre dans les différens endroits du pays qu'ils occupent. Ils font faire par les femmes une grande loge ou cabane de

branches. Pendant que les femmes sont à l'ouvrage, les vieillards font la revue de leur médecine, au bruit du tambour et en chantant tour à tour. Cette fête s'appelle la fête du *mitewi*. C'est alors que ceux qui veulent être initiés à la médecine, se présentent aux vieillards, pour en recevoir des leçons sur l'usage des racines, coquillages, os de poissons, &c. qui doivent servir dans la pratique de cette science. Mais pour y parvenir il faut passer par une assez longue cérémonie. Les vieillards ayant eu avis du désir de celui qui veut entrer dans leur docte corps, choisissent une certaine quantité de médecines parmi celles qui sont contenues dans leur grand sac, et en remplissent une peau de martre, de foutreau ou de quelque autre animal de la même taille, pour s'en servir pendant la cérémonie du *mitewi*. Les préparatifs étant terminés, tous les hommes et les femmes qui appartiennent au *mitewi* s'assemblent dans la loge ou cabanne dont il a été question plus haut. Celui qui doit être admis, ayant exposé à la vue de l'assemblée les présens qu'il doit offrir aux vieillards ministres de son admission, se place debout au milieu d'eux. Alors un des vieillards se met à battre du tambour et à chanter, tandis que les autres tournent en dansant autour du novice. Chacun pendant la danse tient dans sa main, comme on tiendrait un javelot prêt à être lancé, le sac de peau qui renferme une partie de sa médecine ; puis en passant vis-à-vis du novice, il fait semblant de le flécher (c'est le mot reçu). Celui-ci feignant d'être frappé à mort, tombe à terre et contrefait le mourant jusqu'à ce que celui qui l'avait fléché le reflèche

de nouveau en passant près de lui, et par-là le ressuscite. Quand chacun des vieillards a fait la même cérémonie (ce qui dure quelquefois deux ou trois jours, si le nombre des initiés est considérable), le ressuscité fait alors partie du *mitewi*, et distribue les présens qu'il destinait aux vieillards. Il va sans dire que cette conclusion de la cérémonie est la partie la plus intéressante de la fête.

Un vieillard qui avait assisté à une fête de *mitewi*, dit un jour à Mr. Belcourt, en sortant de l'assemblée : " Tiens, mon ami, nous avons " passé la journée à bien des sottises, à des jeux " d'enfans ; mais qu'y faire ? c'est l'usage, il faut " bien faire cela. "

La jonglerie est fort usitée parmi les sauvages, quoiqu'un grand nombre la considèrent comme une imposture. Mr. Belcourt qui a été témoin plusieurs fois des jongleries, a été étonné des prédictions décidées que faisaient les jongleurs ; mais il a toujours réussi a découvrir leurs supercheries. Un des plus célèbres jongleurs lui a déclaré, après sa conversion au christianisme, que le tout consistait à savoir le tour tant pour se détacher (car les jongleurs sont quelquefois liés pendant la jonglerie), que pour faire les prédictions. Les jongleurs sont à-peu-près ce que sont chez nous les tireurs ou tireuses d'horoscope.

La polygamie est en usage chez toutes les nations qui habitent le territoire du Nord-ouest. Parmi les Sauteux les sept-huitièmes des hommes environ ont deux ou trois femmes qu'ils peuvent quitter quand bon leur semble, pour en prendre

d'autres. C'est principalement contre cet usage que le ministre évangélique est obligé de lutter pour parvenir à faire des chrétiens de ces malheureux esclaves de leurs passions. Chez eux, comme chez tous les peuples qui ne sont pas éclairés des lumières de la foi, la femme est chargée des travaux les plus pénibles du ménage, et est traitée plutôt comme une esclave que comme une compagne. Ceux qui sont devenus chrétiens ont appris à voir dans leurs épouses des êtres qui ne leur sont pas inférieurs, et dont ils doivent partager les travaux : aussi s'acquittent-ils volontiers de ce devoir, à l'observation duquel le missionnaire veille avec le plus grand soin.

Les Sauteux n'ont point de chefs ; l'autorité est entre les mains des vieillards, qui s'assemblent en conseil ou *fumerie*, lorsqu'il est question de quelque affaire importante, et dont la décision fait loi pour les jeunes gens. Un jeune homme, quelque soit son adresse et son habileté n'est pas plus considéré que les autres : il faut des cheveux blancs pour avoir droit à la considération. Lorsque le missionnaire alla s'établir parmi ces sauvages, les vieillards étaient tout surpris de voir qu'il voulût leur en montrer ; et un d'entr'eux lui en fit quelque reproche en lui disant : " J'ai des " des cheveux blancs, moi ; et tu n'en as pas. " Leurs idées sont bien changés maintenant sur ce point ; et les infidèles, comme les chrétiens, sont convaincus que le prêtre, même avec des cheveux noirs, mérite leur respect et leur confiance.

Les nations qui habitent le territoire du nord-ouest vivent en assez bonne intelligence, excepté celles du voisinage des montagnes de Roches, à

l'est, en descendant au sud vers les plaines du Mississipi et du Missouri, qui se font souvent la guerre. Il se passe peu d'années qu'on n'entende parler de quelques combats. Suivant la coutume des sauvages, les chevelures de ceux qui ont succombé dans la lutte deviennent le trophée de leurs vainqueurs.

Quant aux Sauteux, ils ont soin de ne point étendre leurs chasses dans les endroits fréquentés par les Sioux, qui, comme nous l'avons déjà dit, sont leurs ennemis jurés. Il est souvent arrivé que quelques-uns des leurs qui s'étaient trop exposés sont devenus les victimes de la cruauté de cette nation barbare. Les deux nations ont quelquefois tenté de se réconcilier, elles ont même accepté de part et d'autre le calumet de paix, et dansé ensemble ; mais cette paix n'a jamais duré plus de trois jours. Il serait à désirer pour l'avantage de l'humanité, que les Sioux fussent évangélisés. Leur habitude de vivre en gros camps contribueraient beaucoup à rendre efficaces les efforts du prêtre qui travaillerait à leur conversion. Ce prêtre portant la *robe noire* n'aurait rien à craindre des Sauteux, qui tous, sans exception, infidèles comme chrétiens, respectent et estiment le ministre de Dieu ; et pourrait, de concert avec le missionnaire des Sauteux, opérer une paix solide entre ces deux nations rivales. Les Sioux sont sur le territoire des Etats-Unis, près de la ligne qui les sépare du territoire britannique.

Les sauvages trouvent une subsistance assurée dans la chasse et la pêche qui leur fournissent

la nourriture en abondance. En hiver, la chasse de l'orignal, de la biche, de l'ours, du chat sauvage et du bœuf des prairies, leur donne la vie aussi bien que le vêtement. Ceux d'entr'eux qui sont pauvres vivent de lièvres et de brochets, ainsi que de la viande des animaux dont ils vendent la fourrure à la Compagnie. En été tous, riches et pauvres, vivent d'éturgeon et de gibier. Malgré ces ressources, le manque de prévoyance fait que, le printemps, les paresseux souffrent beaucoup de la faim. On rapporte que des sauvages *Cris* ont souffert jusqu'au point de manger leurs enfans. Les armes dont les sauvages se servent dans leurs chasses sont le fusil et la flèche.

Le goût prononcé qu'ont les Sauteux pour les légumes, donnent lieu de croire qu'ils pourraient facilement être amenés à cultiver la terre. Ils en ont exprimé le désir à Mr. Belcourt, et lui ont même indiqué trois places principales, dont la terre est très-cultivable, et autour desquelles se trouvent plusieurs petites peuplades que le missionnaire pourrait visiter et qu'il ferait participer aux avantages dont jouit une partie de la nation des Sauteux. Il faudrait d'abord leur procurer de la semence, ce qui n'occasionnerait pas une dépense considérable.

Tout le pays au nord-ouest et au sud de la Rivière-rouge consiste en de vastes prairies qui ne laissent apercevoir de bois que le long des lacs et des rivières. On voit rarement une touffe de bois au milieu d'une prairie ; et, si l'on en trouve, on l'appelle une île, d'après l'ex-

pression des sauvages. Le sol des prairies est solide et couvert de beaux paturages. A peine la terre est-elle dégelée à la profondeur de trois ou quatre pouces, qu'on commence à y apercevoir des fleurs. Il y pousse des oignons et une espèce de navets que les sauvages réduisent en farine après les avoir hachés et les avoir fait sécher. On y rencontre de distance en distance de petits lacs, des rivières et des ruisseaux peuplés de cygnes, d'outardes, d'oies et de canards. Les grues et les faisans se tiennent dans des lieux secs et plus élevés. Les animaux qui habitent les prairies sont le blaireau, la bête-puante, le loup, le renard jaune, noir et argenté, le cabris, et enfin le bœuf sauvage qui est d'une ressource immense pour la nourriture tant des sauvages que des colons de la Rivière-rouge et des employés de la Compagnie. Ce sont les bois-brûlés qui font principalement la chasse de cet animal. Dans le mois de juin de chaque année, un convoi d'environ 800 à 900 charrettes part pour la chasse qui se fait à environ 100 ou 150 lieues de la Rivière-rouge. Les chasseurs qui sont au nombre de 200 à 300, montés à cheval et armés de fusils, se mettent en ligne dès qu'ils en aperçoivent un troupeau considérable, et marchent à l'attaque. Les bœufs s'avancent d'abord vers les chasseurs en les menaçant de leurs cornes ; mais contens de cette prouesse, ils ne tardent pas à tourner le dos et à prendre la fuite, suivis des chasseurs qui les abattent sans pitié. Un bon coureur tue quelquefois dix bœufs dans une seule course. Après la chasse, on recueille tous les animaux qui sont restés sur le champ de bataille, on les dépouille

de leurs peaux, de leur viande (qu'on fait sécher) et de leur suif, et on en charge les charrettes qui portent un poids de 1000 à 1500 livres. Dix animaux ainsi dépecés forment la charge d'une charrette. La chasse se fait en bande, pour tenir en respect les Sioux, qui ne manqueraient pas de massacrer les chasseurs qu'ils rencontreraient isolés, mais qui ont bien soin de ne commettre aucune hostilité contre ceux qu'ils voient en nombre suffisant pour leur résister avec avantage. Un des prêtres de la mission accompagne toujours les chasseurs dans leurs excursions, qui durent ordinairement entre six et sept semaines.

Les animaux qui habitent les bois ou les montagnes, qui sont plutôt des monticules très-éloignées les unes des autres, sont le chat sauvage, le rat musqué, la martre, le castor, la loutre, le foutreau, l'ours, le carcajoux et le pécan. Les sauvages font une chasse considérable de ces animaux, dont ils vendent les fourrures à la Compagnie qui leur donne en échange des armes à feu, du drap, des couvertes, des haches, des couteaux, &c.

Le commerce que cette Compagnie fait avec les sauvages lui procure un revenu considérable, mais lui occasionne aussi beaucoup de dépenses, par le grand nombre de commis, d'interprètes et de voyageurs qu'elle emploie à son service, et par la difficulté de transporter les effets qu'elle importe et qu'elle exporte à des distances si éloignées. Plusieurs comptoirs qu'on appelle *Forts* sont disséminés dans le territoire du Nord-ouest, pour faciliter la traite avec les sauvages. Le plus important est celui qu'on

appelle *Fort Kerry,* situé à la Fourche sur la Rivière-rouge, où réside le Gouverneur de tous les établissemens de la Compagnie. Plusieurs bourgeois ou membres de cette Compagnie résident dans les différens comptoirs où ils passent une bonne partie de leur vie dans un état qui doit avoir quelque chose de pénible pour des hommes ordinairement accoutumés à vivre dans la jouissance de toutes les aises et commodités de la vie.

La notice que nous venons de donner sur la mission de la Rivière-rouge est principalement due aux informations fournies par Mr. Belcourt qui arrive de cette mission, où il a résidé pendant sept ans, et qui est remplacé, au moins pour le présent, au poste de la Prairie de Fournier par Mr. Thibault.

Mr. Belcourt a profité de ses momens de loisir, pendant qu'il était au milieu de ses sauvages, pour composer une grammaire qui facilitera l'étude de leur langue aux prêtres qui par la suite se consacreront au même ministère. Il a entrepris, dans le même but, un dictionnaire dont la plus grande partie est déjà achevée. Son successeur, s'il n'y retourne pas lui-même, sera obligé d'y mettre la dernière main. Mr. Belcourt vient de livrer à l'impression le catéchisme du diocèse qu'il a traduit dans la langue des Sauteux, ainsi que quelques prières et cantiques dans la même langue, pour l'instructiou et l'édification de ceux qu'il a eu le bonheur de faire chrétiens et de ceux qui, avec la grâce de Dieu, le deviendront par la suite.

Mission de la Colombie.

La mission de la *Colombie* comprend toute cette partie du territoire britannique qui est située entre la Mer Pacifique et les Montagnes-de-Roches. Ce territoire est habité par des sauvages d'habitudes assez douces, mais fort attachés à la polygamie : ce qui rendra leur conversion difficile, comme l'a été celle de tous les peuples où régnait cette coutume. Il renferme aussi un assez grand nombre de canadiens qui s'y sont établis et se sont mariés à des sauvagesses, après avoir fini leur temps de service auprès de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui y fait le commerce de pelleteries. Ces canadiens ont déjà commencé à bâtir une chapelle dans l'espérance d'avoir bientôt au milieu d'eux des ministres de leur religion.

Aucun prêtre n'a encore visité ce territoire où l'on ne peut se rendre qu'en faisant un trajet d'environ deux mille lieues à travers le continent de l'Amérique, ou d'environ six mille lieues si le voyage se fait par mer, en faisant le tour de l'Amérique par le Cap-Horn. Cette année, deux prêtres, remplis de zèle pour le salut des ames, ont dit un adieu peut-être éternel à leurs parens, à leurs amis et à leur patrie, pour aller répandre les lumières de la foi chez les sauvages infidèles qui habitent ce territoire, et pour les faire briller de nouveau aux yeux de ceux de leurs compatriotes qui s'y

sont établis. L'un est ***Mr. François Norbert Blanchet***, en dernier lieu curé de Soulanges. Il est muni des plus amples pouvoirs de la part de l'évêque de Québec, qui l'a fait son grand-vicaire. L'autre est ***Mr. Modeste Demers***, qui avant de se mettre en route pour la Colombie, avait déjà passé une année à la Rivière-rouge auprès de l'évêque de Juliopolis, en attendant qu'il lui fût possible de suivre l'attrait qui le portait, aussi bien que son digne confrère, à se consacrer à cette mission.

La Compagnie de la Baie d'Hudson doit favoriser l'établissement de cette nouvelle et importante mission : déjà elle a eu la générosité d'accorder à nos missionnaires un passage *gratis* sur un des canots qu'elle a envoyés, le printemps dernier, à la Colombie. Il est remarquable que cette Compagnie dont la plupart des membres sont protestans, montre tant de libéralité envers des prêtres chargés de propager une croyance différente de la leur. Sa bienveillance à l'égard des missionnaires catholiques ne se borne pas seulement à ceux de la Colombie ; depuis longtemps ceux de la Rivière-rouge en ont fait l'épreuve, et ceux du lac Abbitibbi et du St. Maurice n'ont qu'à se louer des attentions qu'ils ont éprouvées de la part des bourgeois ou employés de la Compagnie, et de l'aide qu'ils en ont reçue pour l'objet de leur mission.

Les nations sauvages qui habitent le territoire de la Colombie étaient continuellement en guerre les unes avec les autres, lorsque les blancs y firent leur premier établissement. Il paraît

cependant que ceux-ci ont trouvé moyen d'apaiser en partie leurs animosités ; car elles sont maintenant sur un pied plus pacifique. Ces nations parlant des langues différentes qui n'ont aucun rapport entr'elles, nos missionnaires auront bien des obstacles à surmonter avant de se mettre en état de faire connaître à chacune d'elles les vérités de notre sainte religion. Espérons que leurs efforts triompheront de ces obstacles, aidés qu'ils seront par les prières ferventes des ames pieuses du Canada qui prennent un si vif intérêt au succès de leur mission.

MISSION DU ST. MAURICE.

CETTE mission renferme deux postes principaux où les sauvages se réunissent dans un certain temps de l'année, pour la traite des pelleteries avec les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces postes sont appelés *Warmontashingen* et *Obedjiwan*, et sont situés dans la profondeur de la Rivière St. Maurice, le premier à 100 lieues, et le second à 145 lieues des Trois-Rivières. On ne peut s'y rendre qu'en canot, après quinze ou vingt jours de marche. Les sauvages qui s'y assemblent et qu'on appelle *Têtes-de-boule*, forment une population de 170 à 180 ames, et montrent les plus heureuses dispositions à devenir de fervens chrétiens. Ils ont été visités, l'année dernière, par Mr. Dumoulin, curé d'Yamachiche, et, cette année, par le

même prêtre accompagné de Mr. Jacques Harper, vicaire des Trois-Rivières. Nous nous faisons un plaisir de donner ici des extraits des lettres où Mr. Dumoulin rend compte de sa mission, persuadé qu'ils seront lus avec intérêt par les personnes qui ont à cœur la conversion des infidèles.

Lettre de Mr. Dumoulin à Mgr. l'évêque de Québec.

Yamachiche, 17 juillet 1837.

Monseigneur,

Je me hâte de donner à Votre Grandeur un rapport abrégé de la mission du St. Maurice, à laquelle elle prend un si grand intérêt.

Parti des Trois-Rivières le 13 juin, je suis arrivé à Warmoutashingen le jour de la St. Pierre, assez à temps pour y célébrer la sainte messe. J'y ai trouvé tous les sauvages de ce poste. Jamais je n'ai vu d'infidèles mieux disposés à recevoir les lumières du christianisme. Ils ont été non seulement assidus aux catéchismes qui duraient la plus grande partie du jour, mais continuellement occupés à se montrer mutuellement ce qu'ils avaient pu retenir des instructions, et cela jusqu'à 11 heures du soir et minuit. Dans le peu de temps que j'ai pu leur donner, et qui n'a été que de 13 jours, ils ont appris, 1o. combien il y a de personnes en Dieu ; 2o. les principaux mystères de la religion ; 3o. l'oraison dominicale ; 4o. à faire le signe de la croix (le tout en leur langue), ainsi que trois petits cantiques

qu'ils chantaient très-bien. Je leur ai expliqué les commandemens de Dieu, les sacremens, &c., et leur ai aussi montré à baptiser en cas de nécessité. Malheureusement je n'ai pas pu voir les sauvages d'Obedjiwan qui étaient partis de leur poste, et qui s'étaient retirés dans leurs rivières ou lacs pour se livrer à la chasse et à la pêche. Mais ceux de Warmontashingen m'ont assuré qu'ils désiraient aussi se faire chrétiens, et qu'ils seraient tous réunis avec eux l'an prochain, au poste de Warmontashingen, vers le 20 juin.

Pendant mon séjour à ce dernier poste, j'ai baptisé 21 enfans et deux adultes, et j'ai célébré deux mariages. Tous ces pauvres infidèles se sont confessés, et l'ont fait avec les sentimens de la plus grande foi. Je fus obligé de les quitter plus tôt que je n'aurais voulu, parce que je m'aperçus qu'ils étaient au bout de leurs provisions. Ne s'attendant pas à voir de missionnaire, cette année, ils ne s'étaient pourvus de provisions que pour quelques jours, en sorte qu'ils ont jeûné pendant toute la semaine que j'ai passée avec eux. Cependant ils étaient disposés à prolonger leur jeûne, pour me garder plus long-temps au milieu d'eux. Mais ne voulant pas profiter de dispositions qui pouvaient être funestes à leur santé, je quittai ces bons sauvages avec le ferme espoir de les revoir l'année prochaine, et de mettre à profit leur heureux empressement à s'instruire des vérités du salut.

....

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) J. S. N. Dumoulin, Ptre.

Lettre du même au même.

Yamachiche, 17 juillet 1838.

Monseigneur,

....

Nous sommes partis, Mr. Harper et moi, le 4 juin, pour rejoindre à la rivière *Cachée* (a) notre canot que nous avions fait mettre en route le jour précédent. Nous commençames notre navigation dans le St. Maurice, luttant contre les hautes eaux causées par des pluies tellement continues que sur treize jours, à dater de celui de notre départ, nous n'en avons eu que deux sans pluie. Nous pûmes cependant nous rendre au premier portage de la rivière *Coukoucache* (b), pour y célébrer la sainte messe, le second dimanche après notre départ (17 juin). Enfin nous arrivâmes le 20 à Warmontashingen, après 17 jours de marche : ce qui peut être considéré comme une montée prompte.

Une partie seulement des sauvages y était arrivée. Leur chef manquant je fus obligé de l'attendre pendant sept jours, avant de fixer la place d'une chapelle, et de mettre nos hommes à écarrir le bois qui devait servir à sa construction. Nous prîmes la résolution de ne la point bâtir à Warmontashingen, parce que ce poste n'offrant

(a) Cette rivière est à deux lieues des forges de St. Maurice et à cinq lieues des Trois-Rivières.

(b) La rivière *Coukoucache* à 70 lieues des Trois-Rivières, joint celle du *Vermillon* au St. Maurice. Il faut passer par le Vermillon pour éviter certains rapides très-dangereux du St. Maurice qui se trouvent non loin de là.

que peu de chasse et de pêche, les sauvages n'y peuvent demeurer long-temps sans manquer de vivres ; et parce qu'en la bâtissant plus haut, elle se trouvera plus dans le centre de la tribu des Têtes-de-boule, et que plusieurs sauvages de Métiskan, poste situé au-delà de la hauteur des terres, pourront y venir plus facilement par la suite. Tous les sauvages sont demeurés d'accord que la chapelle projetée serait beaucoup mieux placée à l'endroit appelé *Kikendache*, qui est à 25 lieues plus haut que Warmontashingen.

Je laissai Mr. Harper à ce dernier poste avec les sauvages qui s'y trouvaient, et me mis en route, le 27 juin, pour Kikendache où j'arrivai le 29 au soir. J'étais determiné a me rendre à Obedjiwan, pour rencontrer les sauvages de ce poste ; mais je les rencontrai en chemin, se rendant à Warmontashingen, conformément à l'invitation que je leur en avait fait faire l'année dernière.

Le lendemain de mon arrivée à Kikendache, je mis les hommes de mon canot à l'ouvrage. Je fis abattre les arbres qui se trouvaient sur la place que je désignai pour y bâtir notre humble chapelle, puis écarrir le bois qui doit servir à sa construction. Cette chapelle aura 50 pieds de longueur sur 25 de largeur.

Kikendache est une jolie place située dans l'endroit où le St. Maurice commence à se perdre dans les lacs. Le poisson y abonde et y est d'une excellente qualité ; en sorte que les sauvages pourront y vivre facilement autant de temps que le missionnaire voudra demeurer avec

eux. Je ne pus y rester que jusqu'au 3 juillet, pressé que j'étais de me rendre à Warmontashingen, afin d'y achever la mission et de renvoyer ces pauvres sauvages qui souffraient déjà de la faim.

Non-seulement ceux-ci n'avaient rien oublié de ce qu'ils avaient appris l'année dernière ; mais les plus instruits avaient communiqué leurs connaissances au plus ignorans : en sorte qu'avec ce que nous avons pu leur montrer cette année, il y a plus de 60 adultes assez instruits pour recevoir le baptême. Le plus grand obstacle à la conversion de ces malheureux infidèles, c'est l'ivrognerie. Cependant ceux d'entr'eux qui ont bu le plus ne l'ont fait que quatre fois dans l'année pour s'enivrer. Mais comme la tempérance parmi les sauvages est un point capital, et que, cela gagné, on a presque tout gagné avec eux, nous avons cru devoir refuser le baptême à ceux qui ne l'avaient pas observée. Ce refus de les baptiser parce qu'ils s'étaient rendus coupables de quelque excès d'intempérance, les a tellement affligés, que non-seulement ils nous ont fait les promesses les plus réitérées de ne plus s'enivrer, mais que le chef, au nom de tous les autres, a prié devant moi le commandant du poste de ne plus leur donner de boissons enivrantes, quand même ils en demanderaient.

Les sauvages ont été très-assidus au catéchisme qui se faisait régulièrement pendant six heures chaque jour. Ils assistaient aussi régulièrement à nos deux messes et à la prière du soir. Tous se sont confessés avec beaucoup de marques de repentir. Nous avons baptisé 19

enfans, et avons fait le catéchisme à 80 catéchumènes. Le nombre de ceux-ci sera plus considérable l'année prochaine, et j'ose espérer qu'une grande partie auront mérité, par leur bonne conduite, d'être admis dans le sein de l'église.

Voici, Monseigneur, un trait qui fait bien voir la bonne volonté et la docilité de ces pauvres indiens. On en pourrait citer bien d'autres :—

Un sauvage qui, malgré nos exhortations, n'a pas voulu, pour le moment, renvoyer trois femmes sur quatre qu'il a, s'étant absenté pendant une journée de l'endroit où nous étions, un jeune sauvage de 20 ans qui avait été à confesse ce jour-là, alla par un zèle mal-entendu à la poursuite de ce sauvage, et ayant trouvé un rets qu'il avait tendu, le brisa en partie, croyant forcer par ce moyen le récalcitrant à revenir au fort où nous étions. Le lendemain le sauvage injurié vint faire des reproches à notre jeune étourdi, et il s'en suivit une querelle assez sérieuse. C'était le dimanche, au moment de la messe. Je me rendis au lieu de la querelle pour rétablir la paix, bien déterminé de punir dans le cours de la journée le destructeur du rets. Mais, à ma grande surprise, il vint de lui-même après la messe, me demander à le confesser. Je lui dis que je savais pourquoi il venait à confesse ; que ce qu'il avait à faire avant tout, c'était d'aller demander pardon au sauvage à qui il venait de faire tort, de réparer le dommage qu'il lui avait causé, et de se réconcilier parfaitement avec lui. Il répondit aussitôt qu'il allait m'obéir ; et, sans plus tarder, il

se rendit à la cabanne de ce sauvage, accompagné de tous les autres jeunes gens qui voulaient être les témoins de ce qu'il allait faire. Il exécuta à la lettre ce que je lui avais recommandé de faire, puis il vint de lui-même, en présence de tous ses camarades, se jeter à genoux dans un coin du lieu où nous étions, et pria pendant long-temps pour demander à Dieu pardon de sa faute.

. . . .

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. S. N. DUMOULIN, Ptre.

LA mission chez les Têtes-de-boule commence sous d'heureux auspices, et promet de procurer à l'église des enfans qui pourront la consoler par leur ferveur, de l'égarement de tant d'autres qui sont nés dans son sein et qui l'affligent de plus en plus par leur indocilité.

MISSION DU LAC ABBITIBBI.

DEPUIS plusieurs années Monseigneur l'evêque de Telmesse, chargé du gouvernement spirituel du district de Montréal se sentait pressé du désir de faire porter la foi aux sauvages qui habitent les environs du lac *Temiscaming*. Il avait fait même quelques tentatives qui ne réussirent

point d'abord ; mais enfin les momens marqués par la divine miséricorde pour la conversion de ces pauvres infidèles étant arrivés, les obstacles qui jusqu'en l'année 1835 avaient été insurmontables, furent levés. Le vénérable évêque de Juliopolis, chargé, en sa qualité de suffragant auxiliaire de l'évêque de Québec, du gouvernement spirituel de tout le territoire du Nord-ouest, descendant cette année-là des pays-hauts, en route pour se rendre en Europe, prit des connaissances particulières des besoins spirituels tant des tribus infidèles que des catholiques en assez grand nombre répandus dans tout le pays qu'arrose l'Outawa jusqu'au lac Témiscaming qui est la source de cette belle rivière.

Une mission fut alors résolue pour l'année 1836, et Messieurs *de Bellefeuille*, prêtre du Séminaire de Montréal, et *Dupuy*, prêtre de la maison de St. Jacques du même lieu, furent chargés de cette importante expédition. Mr. de Bellefeuille, ayant desservi pendant plusieurs années les sauvages Algonquins du Lac-des-deux-montagnes, se trouva au fait de la langue des sauvages qu'il allait visiter, et par conséquent tout préparé à cette mission qui produisit les fruits les plus consolans. Les missionnaires trouvèrent les sauvages de ces contrées dans les meilleures dispositions de se faire chrétiens, et dociles, au-delà de toute attente, aux instructions qui leur furent données. Ils baptisèrent 123 enfans et 19 adultes, célébrèrent 4 mariages et firent faire la première communion à 28 personnes ; mais ces derniers étaient presque tous canadiens ou irlandais ; les sauvages n'ayant

pas pu s'instruire suffisamment dans cette première mission pour être admis à la sainte table.

Mr. de Bellefeuille avait éprouvé trop de consolation à porter la bonne nouvelle de l'évangile chez un peuple qui l'avait si bien accueilli, pour ne pas continuer son œuvre. Aussi le 7 juin de l'année suivante, il se remit en route, seul prêtre, afin d'épargner une partie des frais qu'il avait fallu faire l'année précédente. Cette fois il n'était pas seulement question de la mission de Témiscaming, mais encore de celle du lac Abbitibbi distant de 50 lieues de Témiscaming, et sur le chemin de *Moose*, poste ou fort de la Baie d'Hudson, où les vaisseaux de la Compagnie viennent apporter les marchandises d'Europe et se charger de pelleteries.

Les bornes que nous sommes forcés de nous prescrire ne nous permettant point de donner la relation entière de cette seconde excursion apostolique de Mr. de Bellefeuille, nous nous contentons de donner celle de la mission d'Abbitibbi qui est sous le gouvernement spirituel de Monseigneur l'évêque de Juliopolis et qui fait partie du diocèse de Québec. Voici cette relation telle que redigée par Mr. de Bellefeuille lui-même.

Relation de la mission faite en 1837 *par Mr. de Bellefeuille chez les sauvages du lac Abbitibbi.*

Pour aller dans cette nouvelle mission où je n'étais pas attendu, il me fallut bien quelques précautions, d'autant plus qu'aucun de mes

hommes ne connaissait la route qui est très-difficile, et que le bourgeois d'Abbitibbi ne serait pas encore de retour de Moose, lors de mon arrivée à ce fort. Mais outre que j'avais fait connaissance avec sa Dame, que j'avais vue fille l'année dernière chez son père, Mr. MacTavish, l'un des principaux bourgeois de l'honorable Compagnie, Mr. Cameron, bourgeois de Témiscaming, eut la bonté de me donner une lettre de recommandation auprès d'elle et du commis. Cette lettre était si avantageuse, qu'un jour que je faisais reproche à cette Dame de son excès de complaisance, elle me répondit que quand même elle ne se sentirait pas portée d'elle-même à en agir ainsi, elle ne pourrait en faire assez pour répondre à la bonne recommandation de Mr. Cameron.

Il n'eut pas été prudent d'entreprendre ce voyage d'Abbitibbi sans un guide qui connût bien cette route ; et sur la recommandation de Mr. Cameron, je choisis pour cela un pieux sauvage (*Joseph George Wobimango*) que j'avais baptisé depuis peu, ainsi que sa jeune femme, son enfant, sa tante et presque toute sa famille. Sa femme était précisément native de l'endroit où j'allais, et n'ayant pas vu ses parens depuis son mariage, elle profita de l'occasion, et nous suivit dans un petit canot avec la tante et le cousin de mon guide, tous fervens chrétiens qui nous édifièrent le long du voyage, et qui ne contribuèrent pas peu par leurs pieux exemples et leurs bons entretiens au succès de la mission d'Abbitibbi.

Le 9 juillet, à onze heures du matin, après avoir célébré la messe et donné l'instruction, je

partis de Témiscaming pour Abbitibbi avec mes six hommes et de plus mon nouveau guide sauvage. Nous fîmes ce voyage en cinq jours et demi, sans rencontrer ame qui vive, pas même d'animaux, si ce n'est deux petits lièvres que nous prîmes à la main, et leur mère que la femme de notre guide prit au collet pendant la nuit et dont elle fit un bon repas. Nous rencontrâmes bien aussi quelques canards, mais notre canot était trop grand, pour pouvoir les approcher sans être vus.

Le premier soir, après avoir passé les sept lieues de lac, nous arrivâmes pour camper et coucher vis-à-vis le premier des *quinze portages.* La hauteur des eaux nous permit de passer, dans la journée du lendemain et la moitié de la suivante, en treize portages, cet endroit qu'on appelle les *quinze portages*, parce que dans la saison ordinaire, on y rencontre quinze rapides assez peu distans les uns des autres, où ne pouvant passer en canot, on est forcé de faire portage, c'est-à-dire, de porter à travers les bois et les montagnes, le canot et le bagage; puis les passagers font à pied ces trajets dont les plus longs en cet endroit n'excèdent guère un quart de lieue ou un mille.

Le 10 juillet, nous commençâmes de bon matin nos quinze portages ; les deux premiers sont courts et peu distans l'un de l'autre ; le troisième est d'un quart de lieue à-peu-près, et au bout il faut monter et descendre une petite montagne. A quelques arpens en deçà du quatrième rapide ou du quatrième portage, nous

courûmes un assez grand danger qui retarda notre route de près de deux heures. Comme mes hommes dans un moment d'ardeur, nageaient de toutes leurs forces, et que le canot filait comme une flèche, tout-à-coup nous nous trouvâmes échoués sur une roche pointue qui perça notre canot vers le milieu, et lui fit une ouverture par laquelle l'eau entrait à gros bouillons ; nous fûmes d'abord très-effrayés, mais nous nous rassurâmes bientôt, lorsque nous reconnûmes que l'eau n'était pas assez haute dans cet endroit, pour empêcher les hommes de sortir du canot et de le dégager en le soulevant de dessus cette roche : ce qui fut fait assez promptement ; en sorte que nous eûmes le temps de gagner le rivage et d'y jeter tout le bagage avant que rien n'eût considérablement souffert. C'était au pied d'une montagne où le rivage était si étroit, qu'il y avait à peine place pour y mettre notre canot. Il fallait lui poser une pièce, et quand nous voulûmes pour cela nous servir du rouleau d'écorce qu'on nous avait donné en partant de la Chine, nous reconnûmes qu'il n'était pas possible d'en tirer parti, tant la qualité en était mauvaise. Mes hommes prirent donc le parti d'en aller chercher dans la montagne, d'où ils n'en rapportèrent que de chétifs morceaux. Mais heureusement pour nous, la femme de notre guide, qui nous suivait de loin, ayant soupçonné notre embarras, en nous voyant arrêtés dans une si mauvaise place, se hâta de venir à notre secours, et de deux morceaux d'écorce qu'elle avait, elle nous donna le plus beau ; et le lendemain elle eut occasion de se servir de l'autre, lorsqu'un semblable accident lui arriva près du

douzième portage, où son joli petit canot tout neuf et d'une seule pièce, fut percé comme le nôtre. Ayant donc coupé la partie crevée de notre canot, puis ayant posé et gommé sans couture une pièce de dix-huit pouces de diamètre, nous poursuivîmes notre route, bénissant Dieu de ce que cet accident n'avait pas eu de suite plus fâcheuses. Arrivé à Abbitibbi je fis poser par mes hommes un nouveau dessous à notre canot, et nous le rendîmes ainsi à la Compagnie en meilleur état que nous ne l'avions reçu. En descendant, à notre retour, les eaux ayant baissé, nous reconnûmes notre écueil qui montrait une pointe triangulaire sortie de deux pieds hors de l'eau.

Nous fîmes encore six autres portages avant la fin de cette journée, et allâmes camper au bout du neuvième portage qui est le second des deux portages qu'on appelle les *deux Eperviers*, qui sont longs et difficiles à passer à cause des montagnes qu'il y faut traverser. Après cette journée de peine et de travail nous ne pûmes pas reposer aussi à l'aise que nous l'eussions désiré ; car il plut toute la nuit suivante.

Le lendemain, 11 juillet, nous continuâmes notre route et achevâmes nos quinze portages ; puis nous entrâmes dans un beau lac que nous passâmes en six heures, là où trois heures nous aurait suffi, si nous n'eussions été contrariés par un gros vent de l'avant. Vers le tiers de la longueur de ce lac, notre guide fit observer, à notre droite, une baie, par où l'on prend le chemin qui conduit au poste appelé le *grand lac*, où je pense aller l'année prochaine en revenant d'Ab-

bitibbi. D'après tout ce que j'ai appris des gens de ce poste, un missionnaire y sera reçu à bras ouverts par une peuplade aussi considérable qu'à Témiscaming. Le même jour, le 11, après avoir passé ce lac, nous fîmes un petit portage qui n'est pas au nombre des *quinze*, et nous campâmes à son extrémité, pour y passer la nuit.

Le 12, nous passâmes la rivière *Gaskéninda-mowin-o-sipi* ou *rivière ennuyante*, ainsi appelée, parce qu'elle est longue, étroite, sans variétés, que les rivages en sont plats, l'eau dormante ; en un mot, parce qu'elle fait un contraste frappant avec la beauté et la variété des endroits que l'on a passés avant d'y arriver, et de ceux qui viennent après. Nous mîmes à-peu-près une heure et un quart à passer cette rivière, en nous pressant d'en sortir, pour nous soustraire à l'incommodité des cousins à qui la proximité des rivages permettait de nous visiter sur le canot. Le soir, nous allâmes camper au portage, à l'extrémité duquel se trouve ce que l'on appelle la *grande savane*. Là nous eûmes de la pluie et du tonnerre toute la nuit.

Le lendemain, 13 juillet, encore tout mouillés par la pluie de la nuit, nous fîmes ce portage assez long, par un mauvais chemin et à travers des bois dont les branches agitées par le vent et par notre passage nous arrosaient encore comme de plus belle ; puis nous passâmes la *grande savane* d'environ cinq arpens de long, qu'il fallut traverser dans l'eau et la vase jusqu'aux genoux, nous trouvant quelquefois tellement embourbés que nous craignions ne pouvoir plus nous en tirer. En face de cette savane est un

joli lac de forme ronde et d'environ une demi lieue de diamètre ; il est environné presqu'entièrement de belles montagnes. C'est, je crois, celui qui est désigné sur la carte de ***Bouchette*** sous le nom de ***Labyrinth Lake***. Il prend ce nom probablement d'une espèce de petite rivière qui serpente en manière de labyrinthe, que les sauvages appellent ***Kinébik-o-sipi, la rivière du serpent.*** On entre dans cette rivière presqu'immédiatement en quittant la savane et le lac : elle va ainsi continuellement en serpentant, de la manière la plus singulière comme la plus incommode, l'espace d'une demi lieue, et n'est à proprement parler autre chose qu'un chenal fort étroit qui forme comme un labyrinthe au travers d'une forêt de joncs. C'est là à-peu-près la hauteur des terres, car tous les rapides que l'on rencontre ensuite coulent vers le nord. Le même jour, nous allâmes camper dans une île au milieu d'un beau lac, où nous passâmes la nuit. De là il ne nous restait plus que deux lieues à faire, pour arriver au vingt-troisième et dernier portage, qui est à trois lieues en deçà du poste d'Abbitibbi.

Le 14 au matin, après avoir fait notre toilette, comme il est d'usage avant d'arriver à un poste, nous nous mîmes en route, et passâmes le dernier portage qui est beau et court. Vers les 9 heures du matin nous apperçûmes la maison et les hangards du poste ; nous hissâmes aussitôt notre pavillon qui fut bientôt reconnu ; car cinq minutes après nous vîmes flotter sur le fort le pavillon de la Compagnie.

Madame Fraser, épouse du bourgeois absent, me reconnut bientôt et me reçut avec politesse,

mais bien surprise de me voir dans ces lieux où je n'étais point attendu. Elle me dit qu'ayant aperçu de loin notre pavillon et notre canot, elle avait cru que c'était son papa, Mr. McTavish, ou le gouverneur. Je m'empressai de lui donner des nouvelles de toute sa famille, que j'avais vue en passant au *lac des Chats* et je lui remis la lettre de recommandation que m'avait donné Mr. Cameron. La bonne Dame me donna pour logement, les deux meilleurs appartemens de la maison bourgeoise, qui ne servent que pour loger le gouverneur ou les principaux membres de la Compagnie.

Ce fort ou ce poste distant de deux cents et quelques lieues de Montréal, est situé sur l'extrémité basse d'une longue pointe, à l'entrée du lac Abbitibbi, du côté est. Il consiste en deux maisons, deux petits hangards ou magazins, contenant les provisions, les marchandises et les pelleteries, et un autre hangard pour les canots. Ce lac est d'une belle largeur et long de 24 lieues, mais il est dangereux pour la navigation, parce qu'il est plat et que les vents y sont fréquens : ce qui est dû à sa situation proche de la hauteur des terres. Il est abondant en poisson blanc, mais les eaux en sont mal-saines et causent le ver solitaire, auquel sont fort sujets les habitans des environs. Il n'y avait dans le poste, à notre arrivée, qu'un très-petit nombre de sauvages, encore n'était-il presqu'uniquement composé de femmes, qui attendaient leurs maris venant de Moose, avec les canots du bourgeois chargés des provisions venues d'Angleterre à Moose. Les autres sauvages guétaient aussi, dans

différentes parties du lac, ces mêmes canots, dont l'arrivée est l'époque de leur réunion au Fort. J'étais aussi impatient qu'eux de l'arrivée des canots et du bourgeois que j'avais vu l'année précédente à Témiscaming, où il avait paru enchanté du bon succès de notre mission.

Le commis chargé des affaires en l'absence de Mr. Fraser, nous traitait honnêtement, mais assez froidement : ignorant les dispositions de son bourgeois à mon égard, il semblait craindre d'en recevoir des reproches en outre-passant les bornes d'une simple et honnête hospitalité. Tout semblait nous contrarier dans ce poste ; l'absence du bourgeois, la pluie et les vents continuels, le défaut d'un local commode et suffisant pour les instructions, la froideur et l'espèce de défiance des gens alors dans le poste. Mes compagnons de voyage en étaient tout affligés, et ils me témoignèrent combien ils regrettaient le fort de Témiscaming, qu'ils appelèrent alors la *capitale* de ces pays. Ils auraient désiré que je secouasse sur cette terre la poussière de mes souliers, et que je m'en retournasse immédiatement. Je leur dis que j'étais résolu d'attendre l'arrivée du bourgeois, en qui j'avais lieu d'espérer de trouver des dispositions favorables, et je les engageai à prier avec moi pour son prompt retour, et pour que le Dieu de miséricorde daignât toucher le cœur de ce pauvre peuple.

Cependant un fait singulier arrivé dès le premier jour faillit déconcerter tout-à-fait mes hommes, en leur faisant craindre que je ne

pusse rien faire pour cette mission, et que les sauvages, me prenant pour un grand sorcier, maître des élémens, ne prissent la fuite, ou ne me forçassent moi-même à partir. Voici le fait.

Il n'y avait que quelques heures que nous étions dans le fort, lorsque, dans l'après-midi, arriva dans un petit canot, un sauvage avec deux femmes et deux enfans ; il venait apporter des pelleteries, et sans doute dans l'intention de demeurer au fort, pour attendre l'arrivée prochaine des grands canots et des provisions. Dès qu'il eut touché le rivage, j'allai à sa rencontre ; il m'aborda bientôt et me donna respectueusement la main, ainsi qu'avaient fait tous les autres à mon arrivée. Je lui fis connaître le but de mon voyage, et lui témoignai le désir de baptiser ses deux petits enfans, et de l'instruire lui-même de la religion du *Grand-Etre.* Il m'écouta avec attention et acquiesça en apparence à ma proposition. Il alla ensuite saluer le commis ; puis, lui ayant livré ses pelleteries, et en ayant reçu des provisions, mon homme remit son canot à l'eau, et se disposait à repartir avec toute sa famille. Il faisait un fort beau temps, dont il voulait profiter pour se rendre à une assez bonne distance du fort avant la nuit. Mais mon guide sauvage qui s'aperçut de ces dispositions, vint promptement m'en avertir. J'allai aussitôt au canot dans lequel étaient déjà embarqués les femmes et les enfans. Je témoignai au sauvage ma surprise d'un départ si subit, et je l'engageai à demeurer ; mais comme il ne répondait rien et ne donnait aucune marque de consentement, je m'en retournais assez mécon-

tent, lorsqu'ayant fait quelques pas: " Eh quoi ! " me dis-je à moi-même, laisserai-je donc partir " sans les baptiser, ces deux pauvres enfans, " exposés à tant de dangers, et qui peut-être ne " reverront plus un prêtre ! " Je retournai donc au canot bien résolu de gagner mon procès ; puis m'adressant de nouveau avec un ton ému au père de ces enfans : " Mon fils, lui dis-je, tu serais " le premier sauvage qui m'aurait refusé de " baptiser ses enfans : c'est peut-être faute de " vivres que tu te presses ainsi de partir : eh bien ! " demeure ici ce soir, je vais te donner du lard " et de la farine, amène-moi tes deux enfans " pour que je les baptise immédiatement, et tu " partiras demain si tu le veux." Je le déterminai enfin : il vint aussitôt avec ses deux enfans à mon logis ; puis ayant pris mon guide et sa femme pour parrain et marraine, je commençai la cérémonie. Mais je n'eus pas plutôt prononcé les premiers exorcismes, que voilà tout-à-coup une tempête des plus affreuses qui s'élève ; en moins d'un instant tout le lac en fureur est couvert de gros bouillons blancs ; la grêle et la pluie frappent avec toute force dans les fenêtres ; les cabanes et les canots d'écorce emportés par le vent, roulent sur les roches de la pointe, quelques-uns même sont poussés jusque dans le lac ; la tente de mes hommes est arrachée et déchirée ; ils ont toute la peine du monde à la retenir ; chacun court après son canot ou sa tente. Cet accident inattendu gêna beaucoup la curiosité des pauvres gens qui s'étaient tous rendus chez moi, afin d'être témoins, pour la première fois de leur vie, de l'administration solennelle du baptême, et peut-être aussi pour voir si ces deux

enfans ne mourraient pas aussitôt après le baptême, comme quelques mauvais sujets avaient réussi à le faire appréhender à quelques-uns. Cependant je continuai la cérémonie jusqu'au bout, sans même oublier de donner ensuite aux petites nouvelles chrétiennes (Thérèse, agée de 4 ans, et Sophie, agée d'un an) leurs croix et leurs médailles, objets que j'avais coutume de donner à tous ceux que je baptisais. Après la cérémonie, pour empêcher ces sauvages de tirer quelque mauvais augure de cette tempête vraiment extraordinaire, je ne manquai pas d'engager chacun à admirer et à remercier avec moi, la divine providence, qui venait de préserver cette famille d'un naufrage certain, et de donner la vie de la grâce à ces deux enfans, qui avaient été en danger d'une mort prochaine. Le lendemain, je n'eus rien de plus pressé que de revoir mon sauvage et ses deux enfans ; je lui demandai s'il n'était pas bien aise d'être encore en vie : " Oh, oui ! me dit-il, et si tu m'eusses laissé partir, j'aurais infailliblement péri avec toute ma famille." Le brave homme ne pensa plus à partir ensuite ; il resta dans le fort jusqu'à la fin de la mission, durant laquelle il assista à toutes les instructions. Mais j'appris bientôt ce qui l'avait porté à précipiter son départ : le pauvre malheureux ayant pour femmes tout à la fois et la mère et la fille, quelqu'un lui avait fait appréhender quelque sévère traitement de la part du missionnaire. Je le traitai avec bonté tout le temps de la mission, et j'espère le réconcilier avec Dieu, l'année prochaine.

Le 15, lendemain de notre arrivée, je réunis pour la prière et les instructions les gens de mon

canot et ceux du petit canot qui nous avaient suivis depuis Témiscaming : ce qui formait une douzaine en me comptant. Je chargeai mon guide et sa femme d'engager les autres sauvages à se joindre à nous, ce dont ils s'acquittèrent avec zèle ; mais ces pauvres sauvages semblaient ne venir que par complaisance : ce n'était plus l'empressement de ceux de Témiscaming ; j'en dirai la cause bientôt. Le soir, je me mis à dresser ma chapelle et à déployer les ornemens : ce qui commença à piquer un peu la curiosité ; ils se réunissaient autour de moi avec moins de défiance. La dame du bourgeois et la famille du commis admiraient avec plaisir la beauté des ornemens, et la faisaient remarquer aux autres. Les dames furent enchantées lorsque je leur montrai mon étole joliment brodée par les petites filles du pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Tout ce qu'elles me voyaient ensuite de joli, (jusqu'à un calumet orné de cordonnet et de petits glands en or, dont je fis cadeau au bourgeois), elles me demandaient si ce n'était pas aussi l'ouvrage des mêmes petites filles. Enfin je dressai ma chapelle dans le plus grand de mes deux appartemens ; j'y employai tout mon art ; je mis dehors tout ce que je pus pour attirer ces pauvres effarouchés. Le lendemain étant un dimanche, je célébrai la messe et fis les autres exercices, prière, catéchisme et instruction, comme je l'avais pratiqué dans les autres missions. La plupart y assistèrent, mais ce n'était pas encore avec les dispositions que je désirais. Le commis métis anglais (*Mr. Polson*), demeurait dans la maison du bourgeois avec sa femme et cinq enfans, dont

deux au-dessous de sept ans : la femme ne parlait point de faire baptiser ses enfans ; il ne s'avançait en rien, malgré que je lui en fournisse l'occasion ; il semblait ne vouloir se décider à rien avant d'avoir l'avis du bourgeois. Je dois dire cependant à son avantage, qu'il ne voulut point donner de boisson aux sauvages, et particulièrement à un excellent chasseur qui lui en demandait, avant de m'avoir demandé mon avis ; et il n'en donna tout le temps de la mission qu'autant que je le jugeai à propos.

Enfin, le lundi matin, un jeune sauvage étant monté sur le toit de la maison, aperçut au loin dans le lac, bon nombre de canots. C'était le bourgeois et sa brigade, suivi de plusieurs canots sauvages qui se joignaient à lui à mesure qu'il approchait du fort. Dès son arrivée il témoigna le plus grand plaisir de me voir chez lui, et me promit de m'aider de tout son pouvoir. Je lui marquai ma surprise de trouver les sauvages si peu empressés à se faire chrétiens. Il m'en expliqua aussitôt une des causes. Un nommé ***Pinè-o-shtikwan*** (***tête de perdrix***), sauvage de Témiscaming, leur avait inspiré la crainte du baptême, en leur disant, que ceux que j'avais baptisés à Témiscaming, étaient morts bientôt après. J'avais heureusement avec moi des témoins qui pouvaient leur certifier que sur le grand nombre que j'avais baptisé, il n'en était mort que deux, savoir, une vieille qu'on m'avait amenée déjà mourante, et une jeune fille qui mourut plusieurs mois après, se félicitant d'avoir été fait chrétienne avant de mourir. Je m'empressai de détruire cette mauvaise impression, et j'y

réussis, excepté vis-à-vis d'un pauvre malade et d'un nommé *Chs. Beads*, métis de quelque importance dans le poste, par sa qualité de guide. Personne ne me témoignait plus de respect dans le poste que ce dernier. Dans une visite particulière que je lui fis chez lui, comme il me paraissait prendre assez d'intérêt à ce que je lui racontais de mes missions précédentes, je me hazardai à lui offrir mes services pour sa famille : mais il me répondit, d'un ton décidé quoique honnête, qu'il préférait que ses enfans demeurassent sans baptême. Sa femme et sa grande fille avaient cependant les larmes aux yeux, tant elles étaient touchées de ce que je leur disais ; et je voyais de bonnes dispositions dans toute cette famille, excepté dans le père. Mais je compte sur un plus heureux succès auprès de lui, pour la mission prochaine. Pour le pauvre malade, que tout le monde ainsi que moi regardaient comme à la porte de la mort, ne pouvant le déterminer à recevoir le baptême, persuadé qu'il était de mourir aussitôt après, je me décidai à tâcher de le guérir : j'employai pour cela la médaille ; et comme on me consultait sur le traitement qu'il fallait lui faire ; sans commander directement la saignée, je dis que certainement, dans pareil cas, nos médecins donneraient force saignées et appliqueraient les mouches. Or, comme dans ce pays les cantarides ne sont pas aussi communes que les cousins et les moustiques, on s'en tint à la saignée. La maladie venait d'excès de boisson joint à la fatigue du voyage, dans lequel deux de ses camarades étaient morts pour la même cause ; l'un était mort subitement, au grand fort de Moose, où ils avaient eu de la

boisson en abondance, et l'autre en voyage, sur son retour. Ayant saigné le malade copieusement, on lui tira deux assiétées de matière, dans laquelle il n'y avait pas un plein dé de sang. Il se trouva de suite beaucoup soulagé d'un grand point de côté qui lui causait de fortes douleurs. Le lendemain je le fis suer avec du sureau blanc ; puis ayant été saigné une seconde fois, bientôt il parut hors de danger, à la grande surprise de tout le monde. Lors de mon départ il était en état de se lever, et avait repris appétit. J'espère le trouver moins obstiné une autre année.

Le 18 juillet, je fis, comme je l'avais fait l'année précédente à Témiscaming, la plantation d'une croix avec toute la solennité possible, sur une jolie hauteur, à une petite distance du fort. Tout se fit avec ordre et avec édification : le bourgeois y assista et força les plus obstinés à y assister aussi. Il en fit de même ensuite à tous les autres exercices. Il ne permit jamais à personne de s'en absenter, pas même à ce guide qui montrait tant d'opposition pour le baptême : il fit même à celui-ci quelques remontrances sur ce qu'il avait refusé de laisser baptiser ses enfans ; il lui dit qu'il était un malheureux, de ne pas profiter lui-même de la visite du missionnaire pour se convertir et faire légitimer son mariage.

Le commis, Mr. Polson, qui n'avait pas encore osé s'avancer, vint me supplier de baptiser toute sa famille, me protestant qu'il voulait élever tous ses enfans dans la religion catholique. Je lui répondis que je pouvais bien baptiser immédiatement deux de ses enfans au-dessous

de sept ans, mais que je ne pouvais baptiser les autres, que lorsqu'ils auraient acquis l'instruction suffisante. Je baptisai donc les deux plus jeunes, le jour même, avec plusieurs autres enfans. Avant la fin de la mission, j'ai eu le plaisir de baptiser une autre de ses filles agée de 12 ans : elle prit au baptême le nom de Madame Fraser, ***Betsey Flora.*** Mr. Polson me confia ses deux autres enfans pour les emmener avec moi au Lac des deux Montagnes, où ils pourront être instruits et baptisés : l'un est un garçon de 8 ans, et l'autre une très-grande fille de 18 ans qui sera placée chez les Sœurs établies à cette mission. Le père et la mère doivent venir dans deux ans s'établir avec leur famille sur une ferme qu'ils ont achetée dans le Bas-Canada, où ils seront plus à portée des moyens de salut.

Bientôt tous les sauvages m'amenèrent d'eux-mêmes, pour le baptême, tout ce qu'ils avaient d'enfans au-dessous de sept ans, et j'eus la consolation d'en baptiser 32 et deux adultes seulement. Le peu de provisions qui me restait ne me permit pas de demeurer plus de neuf jours dans ce poste, où j'aurais pu faire davantage, si je n'eusse pas été contrarié d'abord par les causes que j'ai dites plus haut. Mais grâces au Père des miséricordes, je les ai laissés tous dans de bien meilleures dispositions, et un certain nombre avec un assez bon commencement d'instruction, pour espérer de les baptiser à la prochaine mission.

Je donnai à la petite Betsey Flora Polson, protégée de Madame Fraser, outre la croix et la médaille, un joli chapelet, puis un livre de

prières en sauvage, et un autre en anglais: Madame Fraser voulut elle-même, avant mon départ, que je lui expliquasse la manière de dire le chapelet, afin de l'enseigner à sa petite favorite. Je lui marquai donc dans le petit livre, les différentes prières qui composent le chapelet, et je ne manquai pas de profiter de l'occasion, pour lui parler de la dévotion du chapelet et en général de la dévotion à la Ste. Vierge. Une catholique n'eut pas témoigné plus de joie que cette dame en cette occasion, ni montré plus de zèle à instruire cette jeune pupille. Elle s'appliqua bientôt à lui montrer à lire dans son petit livre sauvage: tous les jours et plusieurs fois le jour, elle lui faisait répéter à genoux tout ce qu'elle savait des prières chrétiennes, et avec l'aide du livre elle lui en apprenait d'autres. J'ai vraiment confiance que Dieu ne laissera pas long-temps cette bonne ame hors du sein de l'église. Le vif intérêt qu'elle parut constamment prendre au bon succès de la mission, son attention continuelle aux instructions, la droiture et la candeur avec lesquelles elle me demandait différentes explications sur la religion, la satisfaction que paraissaient lui causer mes réponses, la bonté de son naturel, tout contribue à me donner les plus heureuses espérances pour son salut.

Trois jours avant mon départ d'Abbitibbi étaient arrivés de Moose les canots de provisions pour le *Grand-lac* (a) et pour Témiscaming.

(a) Le *Grand-lac* est à l'Est d'Abbitibbi, à-peu-près à égale distance de ce poste et de Témiscaming, que ce dernier l'est d'Abbitibbi ; il forme par conséquent avec ces deux postes un triangle équilatéral.

Les gens du Grand-lac me témoignèrent le plus grand désir de me voir chez eux ; ils m'assurèrent qu'on m'y attendait avec impatience. Je leur expliquai l'impossibilité où j'étais de pouvoir satisfaire leur désir cette année ; et je leur promis d'y aller l'année prochaine, à la fin de juillet. Les gens du Grand-lac avaient cinq grands canots ; ils passèrent deux jours à Abbitibbi, à cause d'un gros vent et aussi pour faire sécher les marchandises d'un de leurs canots qui avait failli périr dans un rapide ; ils avaient été obligés de jeter à l'eau une partie de leur cargaison. Dans chacun de ces canots, il y avait un ou deux voyageurs canadiens, qui tous me demandèrent d'entendre leurs confessions ; ils se félicitèrent beaucoup aussi du bonheur d'entendre la messe, que quelques-uns n'avaient pas entendue depuis 3, 6 et 9 ans. Tant qu'ils furent à ce poste, je les réunis matin et soir avec mes hommes pour la prière en commun et la lecture spirituelle. Je fus aussi beaucoup occupé à écrire pour eux des lettres à leurs parens en différentes paroisses du Canada, et j'en fus le porteur. On ne saurait dire combien ces voyageurs canadiens sont estimés de tous les bourgeois de la Compagnie. Tous les bourgeois, anglais, écossais ou irlandais conviennent qu'un seul canadien leur vaut mieux que cinq hommes de quelqu'autre nation que ce soit. Ils louent tous leur habileté, leur honnêteté, leur gaité, leur courage, leur force et leur vigueur pour tout genre d'ouvrage et de travail, et pour résister au jeûnes et aux fatigues souvent excessives, ainsi que leur adresse pour traiter avec les

sauvages, qui sympatisent avec les canadiens français mieux qu'avec toute autre nation.

Pour terminer ce qui regarde le poste d'Abbitibbi, je dirai que les sauvages y vivent plus aisément qu'à Témiscaming, parce que la chasse et la pêche y sont plus abondantes, et que les provisions de toute espèce y sont moins rares et moins chères. Les draps, les ferrures, la munition et beaucoup d'autres articles y sont à meilleur marché qu'à Montréal même. La Compagnie envoie, tous les printemps, plusieurs canots chercher toutes leurs provisions et marchandises au grand fort de Moose, que les bourgeois appellent ***Moose Factory***. Ce fort est à six jours de marche (en canot) d'Abbitibbi ; il est situé dans le fond de la Baie d'Hudson, à l'entrée de la rivière de Moose, dont il prend le nom. Les marchandises et provisions y viennent directement d'Angleterre, par une navigation difficile, à cause des glaces. Le poste du Grand-lac et celui de Témiscaming y envoient pareillement chercher leurs marchandises, mais non pas les provisions de bouche, qui leur viennent presque toutes, du moins pour Témiscaming, par les canots du Canada. Leurs transports étant beaucoup plus coûteux que ceux d'Abbitibbi, les provisions et les marchandises y sont par-là-même beaucoup plus chères. Il y a cependant plusieurs articles que la Compagnie ne vend pas aux sauvages, mais qu'elle leur donne en présent, tels que couteaux, alènes, aiguilles, fils, tabac, pierres à fusil, briquets, &c. Elle ne leur vend pas non plus la boisson ; elle la leur donne,

mais plus réduite qu'on ne la vend ordinairement ailleurs. La Compagnie paraîtrait vouloir peu à peu retrancher l'eau-de-vie aux sauvages : elle y supplée par le thé dont ils deviennent singulièrement amateurs. C'est, à ce qu'il m'a semblé, un des motifs qui portent la Compagnie à encourager les missions.

Mais, quelque soit leur motif, l'on ne saurait trop admirer et bénir la divine providence qui a inspiré des dispositions si bienveillantes et si favorables pour la religion catholique à une Compagnie dont tout les membres et les principaux agens sont d'une religion bien différente de la nôtre. Après avoir eu de fréquens rapports, tant avec le gouverneur de cette Hon. Compagnie qu'avec bon nombre de ses agens ou de ses membres, je dois à la vérité aussi bien qu'à la justice de dire, que j'ai toujours eu à me féliciter de leur conduite vraiment honorable, généreuse et hospitalière, tant à mon égard qu'à l'égard de mes hommes ; j'ai toujours rencontré chez ces Messieurs, une franchise et une générosité assez semblables à celles qui caractérisent ordinairement le gentilhomme militaire.

Le 22 juillet, jour fixé pour mon départ d'Abbitibbi, après avoir célébré la sainte messe, fait une dernière instruction, baptisé encore huit enfans et fait mes adieux, ayant donné passage dans mon canot à trois personnes de plus, savoir, le fils et la fille de Mr. Polson (a), et un nommé

(a) J'ai appris depuis que la grande fille de Mr. Polson a été baptisée au Lac des deux montagnes, et que son jeune frère pourra l'être au printemps prochain, et qu'il sera même alors en état d'être mon servant de messe dans mes missions. Car je pense le ramener dans sa famille à Abbitibbi à mon prochain voyage ; alors il ne me restera plus que le père et la mère de cette famille à faire chrétiens, les cinq enfans étant baptisés.

Barbier, le plus honnête voyageur canadien que j'aie rencontré. Celui-ci ayant fini le temps de son engagement, me demanda passage pour retourner dans sa famille, dans la paroisse de Berthier. Il nous paya bien son passage, surtout par son habileté comme gouvernail. Nous partîmes donc au nombre de onze dans notre canot, et nous nous rendîmes en quatre jours à Témiscaming.

On voit par la relation ci-dessus que Mr. de Bellefeuille n'a fait que jeter les premières semences de l'évangile dans cette première mission à Abbitibbi ; mais ces premières semences fructifieront avec le temps : les heureuses dispositions que font paraître les infidèles de ce poste, comme ceux des autres postes visités par Mr. de Bellefeuille, ne nous permettent point d'en douter. Dans cette mission de 1837, Mr. de Bellefeuille a baptisé 90 enfans et 100 adultes ; il a bénit 21 mariages, et a admis à la première communion 34 individus, tous sauvages à l'exception d'un seul. Quoique nous ayons dit que les bornes que nous étions forcés de nous prescrire ne nous permettaient point de publier la relation de la mission de Témiscaming, nous nous sentons pressés d'en faire quelques extraits, qui ne manqueront point d'édifier les ames pieuses, et qui donneront une idée du bien que l'on doit attendre des missions chez les peuples infidèles qui habitent nos forêts.

Extraits de la relation de la mission faite en 1837 par Mr. de Bellefeuille chez les sauvages du lac Témiscaming.

Apres avoir pris, dit Mr. de Bellefeuille, quelques rafraichissemens à la maison du bourgeois, je m'empressai de dresser ma chapelle dans le haut du grand hangard dont on nous avait laissé l'usage l'année dernière, et que l'on avait encore laissé libre cette année, pour les exercices de la mission, que je commençai dès le soir même, par la prière en commun et une instruction. Je trouvai à ma grande surprise et à ma grande satisfaction, qu'un certain nombre d'infidèles, qui ne s'étaient pas trouvés à la mission, l'année dernière, y étaient venus cette année, sachant tout ce que j'avais enseigné aux autres de la prière et du catéchisme, l'année dernière.

Mr. Cameron me fit l'éloge le plus flatteur de la conduite des sauvages de son poste, me témoignant la plus grande satisfaction de l'heureux changement que la religion avait déjà opéré parmi ces pauvres gens, surtout par rapport à la boisson, à laquelle ils sont enclins ainsi que tous les sauvages. Il me rapporta avec plaisir la conversion d'un des sauvages les plus marquans. Ce sauvage d'environ quarante ans, homme de bonne et belle taille, d'une figure grave et romaine, avec moustaches sous le nez et au menton, vint le trouver de bon printemps, fier de sa chasse, dont il lui apportait le produit. Le bourgeois lui demandant comment il avait fait si bonne chasse : " J'ai écouté, dit-il, très-

“ attentivement tout ce que nous a dit du *Grand*
“ *Manito* (ou du *Grand Etre*) et de sa religion
“ le prêtre qui est venu nous instruire l'été
“ dernier ; et quoique je n'aie pu être encore
“ baptisé, faute d'instruction suffisante, j'ai
“ néanmoins jeté toutes mes mauvaises méde-
“ cines ; j'ai renoncé à tous les moyens supers-
“ titieux par lesquels j'honorais le *mauvais*
“ *Manito* ; j'ai pratiqué tout ce que j'ai pu de la
“ religion que nous a prêchée le prêtre ; je me
“ suis adressé au *Grand Manito* pour obtenir
“ une bonne chasse, et il m'a exaucé ; je n'ai
“ jamais fait si bonne chasse ; et je suis bien
“ persuadé maintenant que la religion que nous
“ a prêchée le prêtre, est la véritable religion,
“ et que son Dieu est le seul maître de toutes
“ choses, et le seul digne d'être honoré des
“ hommes. ” Le brave chasseur apportait vingt-deux peaux d'ours sans compter les autres pelleteries ; ce qui au rapport du bourgeois était vraiment une chasse extraordinaire. Ce sauvage fut des premiers rendus à la mission cette année, et s'y faisait remarquer par son assiduité aux exercices et son attention continuelle aux instructions. Enfin, à mon retour d'Abbitibbi à Témiscaming, ayant donné encore quelques jours à cette dernière mission, après avoir baptisé plusieurs adultes et en avoir examiné d'autres que je trouvai assez préparés pour le baptême, comme je m'adressais à toute l'assemblée, demandant que s'il y en avait encore quelqu'un qui se crut assez instruit des prières et du catéchisme, il ne craignit pas de se présenter, mon brave sauvage qui était assis comme les autres sur le plancher, se lève tout-à-coup sur ses genoux,

et me dit : ***Manoutch gaïe nin n'osse. Eh bien ! n'importe, moi aussi, mon père, je vais essayer.*** Puis, ayant fait le signe de la croix, il se mit, à la grande surprise de toute l'assemblée, à réciter à haute voix, distinctement et d'un ton ferme, le ***Pater***, l'***Ave***, le ***Credo***, &c. Ayant ensuite été interrogé sur les principaux articles du catéchisme, il me répondit parfaitement et de manière à causer de la joie à tous les assistans, qui en furent d'autant plus surpris, qu'il n'avait encore dit mot jusqu'alors, se contentant d'écouter avec toute l'attention possible. Je le baptisai le lendemain avec plusieurs autres, et lui donnai le nom de *Victor* ; son nom sauvage est ***Indainwé.*** J'espère qu'à la prochaine mission, sa femme sera assez instruite pour être baptisée.

Je demeurai 15 jours à Témiscaming avant d'aller à Abbitibbi, toujours occupé à instruire et à confesser.

La première journée, je baptisai, entre les exercices de la mission, tout ce qui se trouva alors de petits enfans, et, les jours suivans, tous ceux au-dessous de sept ans, après leur avoir appris de la religion ce qu'il était possible d'apprendre à des enfans de cet âge. C'était, chaque jour, un nouveau plaisir pour moi, de voir ainsi accroître cette nouvelle chrétienté, et, chaque jour, c'était aussi un nouveau sujet d'émulation pour les adultes, qui portant une pieuse envie à ces petits innocens, auraient volontiers consenti à redevenir enfans comme eux, pour recevoir plus tôt la grâce du baptême.

C'était un spectacle tout-à-fait intéressant et édifiant que de voir l'intérêt que paraissaient

prendre les mères au bonheur de leurs enfans ; elles semblaient avoir redoublé d'amour et de tendresse pour eux. Lorsque dans les momens de délassement je faisais la visite des différentes cabanes, elles se plaisaient à me faire remarquer combien ces petits enfans étaient devenus aimables depuis leur baptême. Une d'entr'elles me faisait observer, un jour, comme sa petite au berceau s'efforçait de la singer, lorsqu'elle faisait le signe de la croix devant elle, et comme elle comprenait déjà, lorsqu'on l'appelait par son nom de baptême : et en effet j'étais émerveillé moi-même de voir cette espèce de précocité dans un enfant de quelques mois.

L'empressement de ces bonnes gens pour s'instruire était tel, qu'ils me laissaient à peine le temps de dire mon office, de manger ou de dormir ; et véritablement ils semblaient quelquefois oublier eux-mêmes de satisfaire à ces besoins ; car il m'est arrivé plusieurs fois, sortant à ma porte, vers le milieu de la nuit, d'entendre tout autour de la pointe, dans chaque cabane, ces bonnes gens réciter leurs prières et s'instruisant mutuellement ; j'entendais dans toutes les directions, comme le bourdonnement ou l'agréable murmure d'abeilles bien occupées dans leurs ruches.

Une chose qui ne contribuait pas peu à exciter leur émulation, c'était la petite croix et la médaille de la Vierge Immaculée que je suspendais au cou de tous ceux que j'avais baptisés, et de plus le chapelet destiné à chaque adulte qui recevait la même grâce. Par ces divers moyens, leur zèle pour l'instruction allait toujours croissant, tellement

qu'aussitôt un exercice fini, il me fallait me renfermer sous clef dans ma chambre, pour pouvoir dire mon office ; et encore alors plusieurs guettaient à ma porte et à ma fenêtre, épiant le moment où je serais libre, pour me supplier de les instruire en particulier : et lorsque j'avais consenti à en recevoir quelques-uns, en peu de temps la troupe se grossissait tellement, que bientôt ma chambre ne pouvant plus les contenir, j'étais obligé d'aller m'asseoir au milieu d'eux sur l'herbe : là, je respirais aussi un air plus pur, et ce petit exercice particulier leur était souvent plus profitable, parce qu'il y avait là moins de gêne, et chacun y était plus libre de me demander telles explications qu'il voulait. Là un père m'amenait son fils, une mère sa fille, une fille sa sœur ou quelquefois sa grand-mère ; celui-ci voulait me montrer ce qu'il avait appris depuis la veille, celui-là me demandait ce qu'il lui restait encore à apprendre avant de pouvoir être baptisé ; et tout cela avec une naïveté, une confiance et un empressement tout-à-fait consolant.

Un jour, lorsque dans un moment de loisir j'étais à converser avec le bourgeois et un commis, un jeune sauvage de 16 à 17 ans, m'aborda modestement, et me présentant un morceau d'écorce de bouleau qu'on pourrait appeler *papier sauvage*, me dit en me montrant quelques marques qu'il avait tracées dessus : « Tiens, mon père, regarde ce papier, voilà tout « ce que je sais de la prière. » C'était le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* et les actes des vertus théologales qu'il y avait écrits à sa manière. « Eh bien ! mon fils, lui dis-je, lis-moi toi-même

" ce papier. " En effet, à l'aide de ce nouveau genre de caractères, il se mit à me réciter toutes ses prières. Le bourgeois et le commis furent des plus surpris de voir ainsi lire assez couramment ce jeune homme, qu'ils savaient bien n'avoir jamais fait aucun cours d'académie. Mais dans le fond il n'avait fait que pratiquer d'une manière un peu différente, le moyen dont je m'étais servi, pour faciliter la mémoire à plusieurs, en leur récitant sur mes doigts le *Pater* et autres prières ; mettant un doigt pour une parole, puis un autre doigt pour la parole suivante, et ainsi de suite, de manière qu'ils comptaient tant de doigts pour autant de paroles ou de sens complets, dans le *Pater*, puis tant dans l'*Ave*, &c. Au lieu de doigts le jeune homme avait tracé sur son papier, avec assez de régularité, des lignes plus ou moins longues suivant la longueur des paroles. Je lui fis mon compliment de sa nouvelle méthode et de son bon succès, et le bourgeois, ainsi que le commis, d'y applaudir de tout leur cœur.

Durant mon séjour dans cette mission, j'ai donné quelques leçons de lecture à un jeune métif et à sa sœur, en qui j'avais remarqué plus de dispositions que dans les autres : ils avaient déjà un bon commencement lorsque je les ai quittés, et le bourgeois m'a promis de continuer l'œuvre : ce qui donne lieu d'espérer, que dès la prochaine mission, ces deux jeunes gens pourront être utiles au missionnaire.

Je commençais et terminais toujours les exercices par quelques cantiques, les plus simples, les plus aisés et les plus chantans, et sur la fin de

la mission, j'ai eu le plaisir de voir, qu'un certain nombre m'accompagnait dans le chant, quelques-uns même avaient retenu quelques airs et quelques strophes, de manière à pouvoir chanter seuls.

Dans les derniers jours, lorsqu'un bon nombre d'adultes eurent été baptisés et munis de chapelets, je les ai accoutumés à le réciter en commun pendant que je disais la sainte messe, et d'eux-mêmes ensuite ils le récitaient dans leurs cabanes en famille : ils allaient aussi quelquefois par bandes, le réciter au pied de la croix sur la petite montagne.

Sur trois polygames que j'avais vus l'année dernière, un est venu cette année assister à la mission, et lorsqu'il se crut aussi instruit que d'autres adultes que j'avais baptisés, éclairé et touché intérieurement de la grâce, il vint me trouver en particulier, me protestant qu'il voulait renoncer à l'infidélité et à tous ses désordres, pour embrasser le christianisme, résolu d'en observer toutes les maximes. Il me demanda en grâce de lui accorder le baptême, me promettant de garder pour son unique femme, celle que je jugerais à propos d'entre les trois qu'il avait. Il me demanda aussi mon avis, par rapport au soutien des deux autres et de leurs enfans. Il se conforma en tout à mes instructions, garda pour son unique et légitime épouse la première qu'il avait eue, et renvoya les deux autres qui consentirent elles-mêmes généreusement à la séparation. Je le baptisai ensuite après une certaine épreuve, ainsi que sa femme légitime et même une des deux autres ; j'aurais aussi baptisé

la troisième, mais comme il manquait encore quelque chose à son instruction je l'ai remise à l'année prochaine..............................
....
....

Il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer ici, que cette mission est en outre bien utile à un bon nombre de voyageurs et engagés, tous canadiens, que l'on rencontre dans chacun de ces postes, et dont quelques-uns passent bien des années privés des secours de la religion, et d'autres s'y établissent et prennent des femmes parmi ces nations sauvages. Tous ceux que j'ai rencontrés ont voulu se confesser et m'ont bien édifié. La privation des secours de la religion semble en avoir fait comprendre davantage à quelques-uns le prix et la nécessité.

Un ancien voyageur (*Joseph Cartier*) en pension chez le bourgeois de Témiscaming et que mon compagnon, Mr. Dupuy, avait confessé et communié dans notre mission de l'année dernière, mourut quelques mois après, âgé de 98 ans, dans les sentimens de religion les plus consolans, après avoir donné, le reste de ses jours, les exemples les plus édifians de patience et de piété. Ce bon vieillard fondait en larmes, l'année dernière, lorsqu'il assista à la plantation de la croix, et il alla tous les jours depuis, malgré sa faiblesse et son grand âge, sur la montagne, faire sa prière au pied de cette croix : souvent aussi il en conduisait d'autres pour y prier avec lui.

Voici encore un autre fait très-intéressant qui a eu lieu dans cette même mission de Témisca-

ming. Une jeune femme que j'avais baptisée et communiée depuis peu de jours, ayant été invitée à une espèce de festin que donnait une des familles les plus aisées ou plutôt les moins pauvres, vint me trouver en particulier, me témoignant son appréhension que ce festin ne fût peut-être un de ceux que les infidèles font quelquefois pour honorer leur *Manito.* Elle me demanda si elle pècherait en y allant. Je lui répondis que la charité chrétienne devait la porter à croire, que ces gens venus pour profiter de la mission, n'avaient aucune intention contraire à la religion dans ce festin, et que, sans s'informer quel en était le but, elle pouvait y aller et manger de ce qu'on y présenterait, ayant bien soin de faire devant tous les assistans, le signe de la croix et sa prière chrétienne avant et après le repas, et de ne parler, tout le temps, que de sujets pieux et chrétiens : ce qu'elle fit très-bien, à l'édification de tous les convives, parmi lesquels il ne se passa rien que d'édifiant.

Les sauvages de ces pays sont généralement assez robustes, malgré leur chétive vie, ne se nourrissant habituellement que de poisson, de lièvres et de perdrix, le tout à l'eau et sans aucun assaisonnement quelconque. Un bon nombre d'hommes et de femmes sont d'assez grande taille, mais plus communément de taille moyenne. Comme Mr. Dupuy le remarque très-justement dans son journal, on rencontre très-rarement chez les sauvages, de ces difformités de nature si commune dans les pays civilisés. Je n'y ai rencontré que deux filles, cousines l'une de l'autre, dont la difformité consistait à avoir chacune six

doigts bien formés à chaque pied et à chaque main, et par conséquent 48 doigts à elles-deux : elles sont de petite taille, marchant fort mal, avec peine, ayant les jambes très-croches et les hanches comme rentrées dans les reins. Malgré cette difformité, l'une d'elles a pu trouver un mari avec qui je l'ai mariée avant de terminer la mission. Je les ai baptisées toutes deux. Sans avoir beaucoup de génie, elles montraient assez d'intelligence et bien du zèle et de la piété. C'est une de ces filles qui, l'année dernière, m'avait amené, seule dans un canot, d'une distance de vingt lieues et par un gros vent, sa mère malade que j'ai baptisée et qui mourut peu de jours après dans de grands sentimens de foi, de piété et de joie.

....

Le 26 juillet, vers les 9 heures du matin, nous arrivâmes au poste chéri de Témiscaming (a). Mes voyageurs avaient tous la joie dans le cœur, et la faisait éclater à l'approche du fort par leurs chansons à l'aviron, et en faisant flotter leur pavillon auquel la rapidité du canot causait une agréable agitation. Le grand pavillon fut bientôt hissé dans le fort, au bout de son grand mât d'une seule pièce de 78 pieds de long.

A mon arrivée je trouvai presque tous mes sauvages réunis de nouveau. Parmi eux il s'en

---

(a) Mr. de Bellefeuille avait alors terminé sa mission chez les sauvages du Lac Abbitibbi.

trouva un dont le trait mérite d'être cité. C'était un sauvage arrivé depuis deux jours du fort *Coulonge* avec sa femme et trois enfans, dont un dangereusement malade. Ce vieillard, de près de 60 ans, avait fait environ 70 lieues pour venir faire baptiser son enfant malade ; mais comme je n'arrivais pas d'Abbitibbi, et que l'enfant paraissait dans un danger très-prochain, un jeune homme que j'avais instruit *ad hoc* l'ondoya un instant avant sa mort, et je ne doute pas qu'il ne l'ait fait d'une manière valide. A mon arrivée, je baptisai les deux autres enfans de ce bon vieillard. Il continua d'assister à la mission de Témiscaming, et me suivit ensuite jusqu'au fort des *Allumettes.* J'espère qu'il sera assez instruit pour être baptisé l'année prochaine, ainsi que sa femme.

Je passai encore six jours dans ce poste où j'eus le bonheur de baptiser encore 45 personnes, dont 34 adultes ; je fis deux mariages ; et, la nuit avant mon départ, je donnai l'extrême-onction à une fille de onze ans, que j'avais baptisée avant d'aller à Abbitibbi. J'ai appris depuis, qu'à la grande surprise de tout le monde et à la grande satisfaction de ses parens, elle a recouvré la santé ; et j'avoue qu'il y avait lieu d'être étonné de sa guérison, car on attendait à chaque instant son dernier soupir, lorsque je l'administrai. Son mal avait commencé par un très-mauvais rhume, assez semblable à la cocluche ; puis survint une fièvre qui la réduisait aux os, et avec cela un vomissement et une hémorrhagie si abondante, si continuelle, qu'elle était devenue couleur de cire, et semblait n'avoir pas une goutte de sang : en sorte que dans mon intime conviction, je ne puis

attribuer une guérison si extraordinaire, qu'à l'effet de la médaille qu'elle portait, ou de l'extrême-onction que je lui administrai avec une certaine confiance que comme c'était la première occasion qui se présentait d'administrer ce sacrement chez ces pauvres sauvages, Dieu ne manquerait pas d'en faire éclater la vertu, d'une manière remarquable à leurs yeux.

Le digne prêtre qui a écrit cette relation, a fait, cette année, chez les sauvages dont il a entrepris la conversion, une nouvelle visite dont il nous a été impossible de nous procurer les détails. A peine était-il de retour de son voyage qu'il a été attaqué d'une maladie sérieuse, sous l'influence de laquelle il a succombé, après un mois de souffrances, à l'âge de 43 ans et quelques mois. La perte de ce zélé missionnaire, dans un âge où il pouvait rendre encore de si importans services, sera vivement sentie par tous les amis de la religion, et particulièrement par ceux qui prennent intérêt à l'œuvre sainte à laquelle il s'employait avec tant de succès.

Mission de la Grosse-île.

Depuis 1832, une quarantaine est établie à la *Grosse-île* pour les vaisseaux qui viennent au port de Québec. Les malades qui se trouvent

à bord de ces vaisseaux sont mis à terre sur cette île, pour y être traités par les médecins de la station. Les personnes en santé qui se sont trouvées à bord des vaisseaux où quelque maladie contagieuse ou considérée comme telle s'est déclarée, sont aussi obligées d'y descendre, pour faire une quarantaine de quelques jours. Comme un grand nombre de ceux qui sont ainsi déposés à la station appartiennent à la religion catholique, un prêtre y réside chaque année depuis 1833 (cette année exceptée, vu qu'il n'y a pas eu d'émigration), pendant le temps de la navigation, pour leur prêter le secours de son ministère. Beaucoup de malades peuvent ainsi recevoir les secours de notre sainte religion. Dans la douleur qu'ils éprouvent d'avoir quitté leur pays pour venir mourir sur une terre étrangère, c'est pour eux une bien douce consolation de voir la religion de leurs pères venir recevoir leurs derniers soupirs. La présence d'un prêtre à la station est encore bien utile aux personnes en santé qui s'y arrêtent, soit qu'elles aient besoin de se confesser, soit qu'elles aient des enfans à faire baptiser. Les employés catholiques de la station y trouvent aussi leur avantage.

Une jolie chapelle, sous l'invocation de St. Luc, ayant 30 pieds de longueur sur 18 de largeur, y a été bâtie avec la permission de l'exécutif. Tous les dimanches, les émigrés convalescens ou en santé, ainsi que les catholiques attachés à la quarantaine s'y assemblent, pour assister à la célébration des saints mystères et aux instructions que le prêtre leur fait. Tous

peuvent ainsi sanctifier le saint jour du dimanche. On a aussi bâti auprès de la chapelle, une petite maison qui sert de logement au missionnaire pendant qu'il réside à la station.

Cette mission ne peut se soutenir que par la libéralité des fidèles ; ceux en faveur de qui elle est établie étant trop pauvres pour contribuer à la maintenir.

Mission de Sherbrooke.

CETTE mission comprend tout le district de St. François, dont Sherbrooke est le chef-lieu. Le missionnaire a à parcourir une étendue de pays de plus de 20 lieues de longueur, et d'environ 13 de largeur, sur laquelle est éparse une population catholique composée de 280 familles et de 1124 ames, dont les trois quarts environ sont des émigrés venus d'Irlande ; les autres sont canadiens.

Le missionnaire, Mr. J. B. McMahon, est presque continuellement occupé à parcourir sa vaste mission. Ses ouailles sont pour la plupart dans un grand dénuement, et ne peuvent contribuer que faiblement à sa subsistance et à l'érection de chapelles qu'il serait nécessaire de multiplier dans une si grande étendue de territoire.

On n'y a bâti jusqu'à présent que deux chapelles, l'une à Sherbrooke, dans le township

d'Ascott, l'autre dans le township de Tinwick. On en a commencé une à Eaton, et il est question d'en bâtir une autre à Shipton. Ces deux townships, après Ascott et Tinwick, sont ceux où la population catholique est la plus nombreuse.

Mission de Drummondville.

CETTE mission comprend une étendue de territoire d'environ 10 lieues de longueur sur 6 à 7 de largeur, et renferme les townships de Grantham, de Wickham et de Durham, sur la rive sud-ouest de la rivière St. François, et ceux de Kingsey, de Simpson et de Wendover, sur la rive opposée.

Le township de Grantham renferme 117 familles catholiques, dont 88 canadiennes et 29 irlandaises. Dans le village de Drummondville, qui est situé dans ce township, est une église sous l'invocation de St. Frédéric.

Wickham renferme 58 familles catholiques, dont 31 canadiennes et 27 irlandaises. On y a bâti une chapelle en bois sous l'invocation de St. Pierre.

Dans Durham il y a 64 familles catholiques, dont 37 canadiennes et 27 irlandaises. Ces familles n'ayant point encore de chapelle dans le lieu qu'elles habitent, se rendent à celle de Wickham pour y accomplir leurs devoirs religieux.

Les terres de ce township étant d'une bonne qualité, plusieurs familles canadiennes des paroisses du voisinage, se proposent d'aller s'y établir. Une chapelle deviendra bientôt nécessaire dans cet endroit.

Le township de Kingsey situé sur la rive nord-est de la rivière St. François, est habité par 149 familles catholiques, dont 15 seulement sont irlandaises. On y bâtit actuellement une belle église en pierre de 110 pieds de longueur sur 48 de largeur avec des chapelles latérales. Cet établissement étant de fraiche date, les colons y sont pour la plupart dans un état voisin de la pauvreté : ce qui ne les a pas empêché d'entreprendre la bâtisse de l'église dont il vient d'être question, avec l'aide de souscriptions que leur zélé missionnaire, Mr. H. Robson, a trouvé moyen de leur procurer. Le sol, comme dans Durham, y étant de la meilleure qualité, les terres s'y prennent rapidement ; et l'époque n'est pas éloignée où il deviendra nécessaire d'y établir un prêtre résident.

Les townships de Simpson et de Wendover ne renferment que 9 familles catholiques, toutes canadiennes, qui fréquentent la chapelle de Drummondville, laquelle se trouve plus à leur proximité.

Dans cette mission, comme dans celle de Sherbrooke, le missionnaire est, la plupart du temps, en route pour visiter les différens postes qui sont sous ses soins, et pour porter les secours de la religion aux malades.

Mission d'Halifax.

LES townships d'Halifax, de Leeds, de Nelson, d'Ireland et d'Inverness, dans le comté de Mégantic, composent cette mission qui renferme environ 120 familles catholiques, dont 50 sont canadiennes. Halifax et Leeds sont ceux où les catholique sont les plus nombreux.

Cette mission n'a pas encore de prêtre résident, mais elle est visitée de temps en temps par le curé de St. Silvestre, seigneurie de Beaurivage, qui, étant aussi chargé du soin de la paroisse de St. Gilles dans la même seigneurie, ne peut que difficilement s'éloigner de sa résidence ordinaire.

Il serait à désirer qu'un prêtre pût résider dans cette mission, afin de procurer aux pauvres catholiques qui y sont établis, des secours dont ils ont d'autant plus de besoin qu'ils en ont été privés pendant plus long-temps.

Une chapelle est maintenant en construction à Halifax, et il est question d'en bâtir une autre à Leeds.

Mission de Frampton.

CETTE mission est desservie depuis quelques années par un prêtre résident, bien que les

catholiques qui y sont établis ne puissent pourvoir qu'à une partie de sa subsistance. La population catholique de cette mission est composée de 247 familles et d'environ 700 communians. Toutes ces familles sont irlandaises, à l'exception d'une dizaine qui sont canadiennes. Elles sont pour la plupart réunies dans le township de Frampton où il y a une chapelle en assez bon ordre, sous l'invocation de St. Edouard. Quelques-unes se sont établies dans la seigneurie de Jolliet qui touche à ce township ; d'autres dans les autres townships voisins : ce qui fait que le missionnaire a une grande étendue de terrein à parcourir pour visiter les fidèles dont il est chargé. La desserte de cette mission est très-pénible, à cause du mauvais état des routes qu'on y a nouvellement ouvertes. Le missionnaire est obligé de faire à cheval la visite de ses malades, et assez souvent il lui faut faire à pied une partie du chemin.

Mission du Lac de Beauport et de Stoneham.

LES nouveaux établissemens du Lac de Beauport et de Stoneham, le premier situé dans la profondeur de la paroisse de Beauport, l'autre derrière celle de Charlebourg, sont sous les soins de Mr. le curé de cette dernière paroisse, qui les visite une fois par mois. Il y a au Lac de

Beauport 27 familles catholiques, et 20 à Stoneham, toutes venues d'Irlande.

On vient d'achever au Lac de Beauport une chapelle qu'on y avait commencée il y a quelques années, et à laquelle le manque de moyens des habitans de l'endroit n'avait pas permis de mettre la dernière main. Cette chapelle est sous l'invocation de St. Dunstan. Dans une de ses extrémités l'on a pratiqué un petit logement pour le prêtre qui dessert cette mission. Il est maintenant question de bâtir une chapelle à Stoneham. Le prêtre qui est chargé de cette desserte n'a pu jusqu'à présent y célébrer la la sainte messe que dans la maison d'un cultivateur du lieu.

Mission de Laval.

CETTE mission située dans la profondeur de la paroisse de l'Ange-Gardien, est visitée tous les mois par Mr. le curé de Beauport à qui elle a été confiée. Elle renferme 36 familles catholiques irlandaises, formant environ 115 communians. Jusqu'à présent la messe y a été célébrée dans une maison particulière qui sert de logement au prêtre pendant le temps de sa mission, et dans laquelle on a préparé un appartement décent qui sert de chapelle en attendant mieux. Cette maison n'est pas encore achevée.

Mission de Valcartier.

Mr. le curé de St. Catherine de Fossambault est chargé de cette mission, où il va faire le service divin toutes les trois semaines. On y a construit une petite chapelle, sous l'invocation de St. Gabrïel, qui comprend un petit logement pour le prêtre desservant. La population catholique du lieu est composé de 60 familles irlandaises, qui forment près de 300 communians.

Le prêtre qui visite les fidèles de cette mission n'en reçoit que très-peu de chose, à raison du produit modique de leurs terres, dont le défrichement est encore peu avancé.

Toutes les missions qui se font dans les nouveaux établissemens du pays auront encore besoin, d'ici à quelques années, du secours de l'Association de la Propagation de la Foi ; mais il est probable que peu-à-peu le défrichement des terres et l'accroissement de la population les mettront en état de se soutenir par elles-mêmes. Tout nous porte à croire que s'il était possible de placer un prêtre résident dans la plupart de ces établissemens, un grand nombre de nos compatriotes s'y porteraient avec empressement, et contribueraient ainsi à augmenter la prospérité du pays ; au lieu que la crainte d'y être privés des secours de la religion les en éloigne, et les retient sous le toît paternel, à leur grand détriment.

IL est aisé de voir par la Notice que nous venons de donner sur quelques-unes des missions du diocèse, quel bien immense l'on peut opérer au moyen des ressources de l'Association de la Propagation de la Foi. Aussi sommes-nous persuadés que ceux qui feront la lecture de cette Notice s'estimeront heureux de pouvoir contribuer par leurs prières et leurs aumônes à une œuvre si glorieuse à Dieu et si utile à nos malheureux frères.

Si, pour engager les catholiques du diocèse à encourager cette bonne œuvre, il était nécessaire de recourir à des motifs humains, nous leur parlerions des efforts que font les sectes protestantes pour répandre la connaissance de leurs dogmes religieux dans les pays éloignés ; nous leur dirions que, dans l'année qui vient de s'écouler, les contributions réunies de quatre des nombreuses sociétés formées en Angleterre pour l'encouragement des missions, ont produit l'énorme somme de £253,528 sterling. Mais il n'est pas besoin de proposer un semblable exemple au peuple fidèle du Canada, qui ne manque pas de comprendre l'obligation qu'ont les catholiques de n'être pas moins zélés à faire connaître les vérités

de la religion sainte qu'ils professent que ne le sont nos frères séparés à propager leurs doctrines.

Les catholiques de l'Europe ont su apprécier l'excellente institution que nous recommandons en ce moment à la piété des fidèles de ce diocèse. De la ville de Lyon où elle a pris naissance elle s'est répandue très-rapidement dans la Belgique, dans l'Allemagne, dans la Suisse, dans l'Irlande, et même en Angleterre où le nombre des catholiques augmente de jour en jour. Notre Saint Père le Pape vient de l'établir dans ses Etats, et de former dans la capitale du monde chrétien un conseil central de cette œuvre, dans le même but et sur le même plan que ceux qui existent déjà à Lyon et à Paris. Nous ne pouvons mieux terminer la tâche que nous nous sommes imposée qu'en citant la pressante exhortation que le Cardinal Vicaire adresse à cette occasion de la part de Sa Sainteté au clergé et aux fidèles des Etats de l'église :—

" Fidèles, à la vue de cette voie large et
" facile qui vous est ouverte pour propager la
" religion sainte de Jésus-Christ, animez-vous
" tous à concourir à une œuvre si belle. Et

" vous, vénérables évêques, curés zélés, pré-
" dicateurs fervens de la divine parole, annoncez
" partout l'existence et les fruits heureux
" d'une œuvre si grande ; excitez tout le monde
" à procurer par ce moyen infaillible le salut de
" tant d'ames rachetées par le précieux sang de
" Jésus-Christ, et souvenez vous que le salut a
" été promis à celui qui sauvera l'ame de son
" prochain. "

